



L'art des jardins

Actes des Rencontres régionales du Patrimoine

—
Abbaye de Fontevraud
5 novembre 2015

SOMMAIRE

Ce texte est une transcription de la communication réalisée à l'occasion des 5^e Rencontres régionales du patrimoine, consacrées à l'art des jardins, organisées par la région des Pays de la Loire le 5 novembre 2015 à l'Abbaye de Fontevraud.

Édito	p.3
Les enjeux de la recherche et de la diffusion de la connaissance Monique Mosser, historienne de l'art	p.4
Repérage avant inventaire des parcs et jardins historiques dans la région des Pays de la Loire Christine Toulhier, conservateur en chef, chercheur à l'inventaire général du patrimoine, et Marina Simonnet, étudiante en master de recherche à l'Université de Nantes	p.11
L'archéologie aux mains vertes : quels apports pour la connaissance des jardins historiques ? Simon Bryant, archéologue à l'Inrap	p.19
La Société d'horticulture d'Angers et sa participation à l'essor de l'horticulture angevine Jean-Louis de la Celle, président de la Société d'horticulture d'Angers et du Maine-et-Loire	p.28
Les Pépinières Minier : cent soixante-dix-sept ans de tradition et de mutation Patrick Pineau, directeur Recherche et Développement des Pépinières Minier	p.33
Le métier de jardinier : pourquoi une nouvelle conception de la taille ? Gérard Chartier, formateur	p.38
La commande : dialogue entre client et jardinier Louis Benech, jardinier et paysagiste	p.46
Les jardins du château du Lude, ou comment faire d'un jardin historique un atout touristique Barbara de Nicolaÿ, propriétaire du château du Lude	p.53

ÉDITO

La Région des Pays de la Loire vous invite à retrouver l'art des jardins, thème des Rencontres régionales du patrimoine qui se sont déroulées à l'abbaye de Fontevraud le 5 novembre 2015.

Historiens de l'art, archéologue, botaniste, pépiniériste, jardiniers, propriétaires de jardins privés ou publics partagent leur expertise et échangent sur des questions relevant de la connaissance à la gestion et l'entretien des parcs et jardins.

L'étude des jardins, la prise en compte de leur spécificité du point de vue de l'entretien, de la conservation et de la restauration remontent au dernier quart du XX^e siècle. Cette attention récente s'est accompagnée d'un regain d'intérêt pour le jardin, tant de la part de propriétaires privés que d'institutions publiques.

Le service régional du patrimoine a recensé 3 745 jardins dits historiques de plus d'un hectare sur le territoire des 5 départements. Symboles de notre identité territoriale, les parcs et jardins ligériens constituent également une inestimable source d'attractivité touristique, participant au rayonnement des Pays de la Loire.

Bruno RETAILLEAU,
Président du Conseil régional des Pays de la Loire

LES ENJEUX DE LA RECHERCHE ET DE LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE

Monique Mosser, historienne de l'art

En tant qu'enseignante, Monique Mosser a créé puis codirigé, au sein de l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles et de l'Université Paris-Sorbonne, le master "Jardins historiques, patrimoine et paysage". Engagée dans l'action culturelle et la défense du patrimoine, elle a organisé d'importantes expositions tant en France qu'à l'étranger. Auteure de nombreuses publications, elle a codirigé avec Georges Teyssot Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours (Flammarion, 1991, 2002). En collaboration avec Hervé Brunon, elle a publié Le jardin contemporain (Scala, 2006, 2011) et L'imaginaire des grottes dans les jardins européens (Hazan, 2014). Elle est membre honoraire du Comité international scientifique "Paysages culturels" de l'ICOMOS-IFLA et membre du Comité scientifique de la Fondazione Benetton Studi Ricerche (Trévise).

Si Mme Christine Toulhier m'a invitée à participer à cette journée, c'est en tant que témoin historique de la grande saga des pré-inventaires puis des inventaires des parcs et jardins remarquables. En effet, à la fin de l'automne 1981, j'ai participé à la réunion fondatrice convoquée par Mme Anne-Marie Cousin, qui appartenait au ministère de la Construction et du Logement - un ministère qui a très souvent changé de nom. Cette réunion, qui s'est tenue au Vésinet, rassemblait un petit groupe assez hétéroclite mais très enthousiaste de volontaires qui avaient tout à inventer : la démarche scientifique, la méthodologie, le vocabulaire et l'histoire qui allait avec.

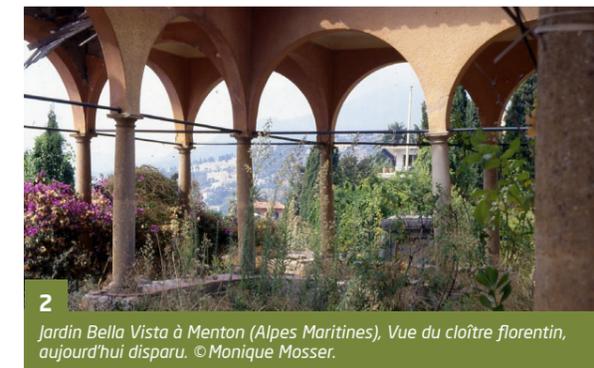
J'insiste sur cette dimension : l'histoire de l'art des jardins était encore en grande partie à inventer. Les études entreprises sur le terrain dès l'année suivante, en 1982, ont confronté les enquêteurs à une complexité des formes, à une superposition et une imbrication d'époques où la mise en œuvre de savoirs horticoles sophistiqués ne correspondait en rien à la vulgate simplificatrice que reflétaient les rares ouvrages, souvent anciens, dont nous disposions alors et qui ignoraient, la plupart du temps, le développement foisonnant de l'art des jardins au long de plusieurs siècles, en particulier durant le XIX^e siècle.

Quand nous avons commencé, nous estimions à quelques centaines le nombre des jardins présentant un intérêt botanique, historique et paysager. Je souhaite insister sur le fait que cet inventaire a permis de grandes révélations. À partir du moment où il n'y avait pas de présupposés historiques contraignants, comme cela a pu être le cas dans les procédures traditionnelles de classement ou de protection, il s'agissait de prendre en compte des lieux d'une grande originalité. Vous savez que la Côte-d'Azur a été l'une des régions pionnières en matière de pré-inventaire, grâce à des personnalités comme M. Michel Racine, qui voyait depuis des années disparaître en grand nombre toutes sortes de jardins relativement récents, en raison de la pression foncière et de la construction de grands bâtiments destinés aux touristes et aux vacanciers.

J'ai choisi d'évoquer quelques-uns de ces jardins, que je ne commenterai pas tous en détail. Le fameux jardin de Fontana Rosa, par exemple, a été créé dans les années 1920 par Vicente Blasco Ibanez, un romancier espagnol réfugié en France, qui a voulu un jardin dédié à ses aspirations littéraires, un jardin de lecture dans la tradition sévillane (Fig. 1). Ce jardin était à l'abandon et la villa avait été détruite dans les années 1950.



1
Jardin des Romanciers ou Fontana Rosa à Menton (Alpes Maritimes),
Vue de l'exèdre dédiée à Cervantès. © Monique Mosser.



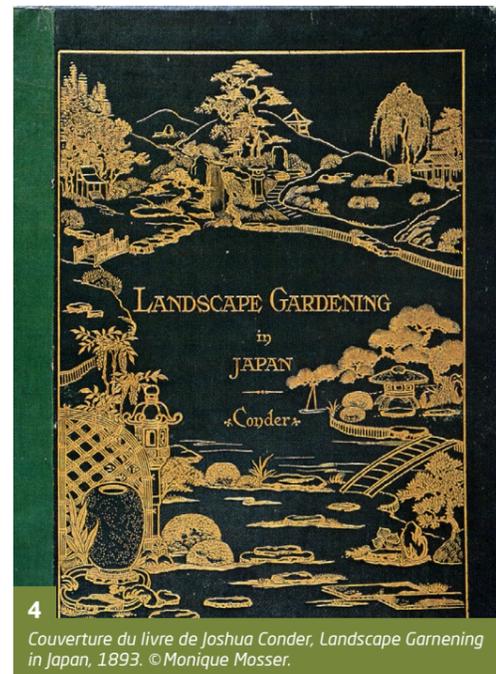
2
Jardin Bella Vista à Menton (Alpes Maritimes), Vue du cloître florentin,
aujourd'hui disparu. © Monique Mosser.

Je me rappelle les premières visites que nous avons pu faire de façon un peu systématique ; les personnes qui se passionnaient pour le pré-inventaire avaient besoin de se roder. Quand nous allions voir ces jardins, les gens de l'extérieur trouvaient que cela n'avait aucun intérêt, et il a fallu vaincre des a priori très forts sur ce qui méritait l'intérêt des enquêteurs.

Nous arrivions dans un monde complexe : un immeuble a ainsi été construit à l'emplacement de la villa de l'écrivain espagnol que je viens d'évoquer. Je pourrais vous parler d'un autre jardin de la Côte-d'Azur, près de la ville de Menton qui revendique d'être la ville des jardins, celui d'Harold Peto, un très grand paysagiste anglais disparu dans les années 1980. Ce jardin était de tradition méditerranéenne (Fig. 2), avec des citations toscanes, italiennes ou andalouses, et il n'en reste rien.

Nous sommes intervenus dans un contexte compliqué. Je voudrais citer, parmi quelques exemples liés à la région, le cas de Maulévrier. Il faut à cet égard saluer le rôle pionnier de Mme Nicole Le Nevez, qui était alors inspectrice des sites. Quand les enquêteurs sont arrivés à Maulévrier, on ne voyait rien. Le lac était très pollué, tout était envahi. La mémoire de ce lieu, qui n'était pas si ancien parce qu'il a été aménagé par Alexandre Marcel au début du siècle, avait disparu : la mémoire peut donc être très courte, puisque les gens du cru ne se souvenaient pas. Nous avons trouvé qu'Alexandre Marcel a été l'un des architectes de l'Exposition universelle de 1900, avec toutes ses citations coloniales. Tout d'un coup est apparu un endroit assez exceptionnel, en raison de la personnalité de l'architecte, de sa connaissance de l'Extrême-Orient - il a construit des palais en Inde - et de sa grande sagesse dans sa façon d'aménager des jardins, où sont aussi intervenus des spécialistes japonais (Fig. 3). Nous étions donc confrontés à la typologie d'un grand jardin, qui est d'ailleurs devenu l'un des lieux phares de la région, ce qui était loin d'être le cas à l'époque. Il s'agissait d'un magnifique exemple d'un chapitre de l'histoire des jardins qui n'était pas du tout écrit à ce moment-là : la tradition européenne du jardin japonisant, illustrée entre autres par le grand livre de Conder (Fig. 4) qui mettait à la disposition des amateurs des connaissances et des photos des jardins japonais.

Après ce premier temps d'introduction, il a fallu - au terme d'un cheminement à travers la France, à des vitesses différentes selon l'implication des instances locales, la disponibilité des chercheurs, les commandes d'études, etc. - repenser le patrimoine, non plus à l'échelle annoncée aux origines - quelques dizaines, voire quelques centaines de jardins remarquables dans chaque département - mais avec vingt-deux mille jardins repérés.



4 Couverture du livre de Joshua Conder, *Landscape Gardening in Japan*, 1893. © Monique Mosser.



3 Parc oriental de Maulévrier (Maine-et-Loire), Vue du pont japonais sur le lac et des arbustes taillés en nuage. © Monique Mosser

Je n'ai pas retrouvé les chiffres exacts pour 2014, mais beaucoup de jardins ont été protégés à l'époque par la 6^e section des jardins historiques, qui a cessé toute activité en 2007 mais qui a fait un travail remarquable pour faire entrer les parcs et jardins dans le patrimoine. J'estime que l'on peut comparer le patrimoine des parcs et jardins au patrimoine industriel, la redécouverte des deux étant contemporaine. Il s'agissait de porter un nouveau regard sur des lieux qui paraissaient banals ou sans intérêt. Grâce à Isabelle Lévêque, j'ai pu découvrir des ensembles extraordinaires de jardins et de parcs qui ont été réaménagés et illustrés par les archives d'André Leroy. Dans ces lieux du XIX^e siècle, des compositions végétales et des aménagements d'une grande originalité venaient enrichir de façon incroyable le grand chapitre du XIX^e siècle (Fig. 5), qui avait déjà fait l'objet d'une réévaluation à la fin des années 1960 et 1970.

Je me rappelle par exemple les travaux de mon ami François Loyer sur les grandes architectures du XIX^e siècle. L'un des grands chocs a été la démolition des Halles de Baltard, qui a cristallisé un renouveau d'intérêt pour cette architecture souvent mal vue durant les Trente Glorieuses.



5 Parc de Rou Marson (Maine-et-Loire), Le pont décoratif, l'orangerie et le château. © Monique Mosser.

Tout à coup émergeaient des choses d'une extraordinaire originalité ; nous étions donc confrontés à un nouveau répertoire. Il s'agissait de repenser et de resituer cette masse originale. L'exemple du domaine national de Port-Royal des champs me paraît presque symbolique. Dans un premier temps, nous nous étions intéressés à ce qu'il restait des bâtiments où avaient logé les Solitaires et tous les grands penseurs du jansénisme. En réalité, la totalité du paysage était extrêmement intéressante. La partie basse, avec l'ancienne abbaye et le cimetière, était en mains privées, et le Département des Yvelines a réussi à racheter cette vallée (Fig. 6), très émouvante par les souvenirs qui la hantent, et les grandes structures médiévales des digues qui restent, en grande partie, à regarder de plus près.



6 Domaine national des Granges à Port-Royal-des-Champs (Yvelines), Vue vers la vallée, les ruines de l'Abbaye et l'église moderne. © Monique Mosser.

Ces morceaux de paysage retournés à la nature ne posent plus la question du jardin en tant que tel mais un changement d'échelle : on entre dans ce qui relève du paysage naturel. Vous savez que cette mutation s'est aussi produite au sein de la section du Comité international scientifique Icomos-IFLA : nous sommes passés du Comité des jardins historiques et des sites au Comité du paysage culturel. L'introduction des problèmes d'échelle et d'une dimension écologique, qui échappait aux réflexions menées dans un premier temps, montre bien l'évolution globale de la perception de ce patrimoine.

J'insisterai pour terminer sur une nécessité à laquelle nous avons tous été confrontés : il s'agissait à la fois de déconstruire une histoire toute faite, de repenser cette complexité et d'échapper au système des tiroirs et des étiquettes, pour regarder chaque parc et chaque jardin dans sa complexité et son identité feuilletée. En effet, il est rare qu'un jardin, même d'une période relativement contemporaine, soit parfaitement homogène.

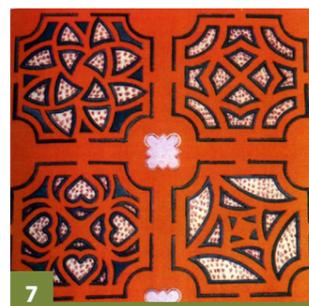
Il faut à mon avis revenir sur la catégorisation des jardins, du jardin antique au jardin post-abstract, et sur la querelle totalement dépassée qui oppose le jardin à la française au jardin à l'anglaise. Cette volonté de classer et de faire entrer les jardins dans des catégories bien tranchées est ridicule, puisque pratiquement aucun lieu n'entre réellement dans l'une de ces catégories.

Je voudrais vous parler maintenant de deux lieux que vous connaissez bien, Villandry et Vaux-le-Vicomte, car le grand problème est d'extirper les idées reçues. À Villandry, il a vraiment fallu, selon moi, faire un travail de fond, au-delà de la personnalité tout à fait extraordinaire de Carvalho, qui s'est exprimé et dont on conserve la correspondance. Un de mes amis a rédigé de nombreux textes sur ce qui a guidé sa création ; il s'agit en effet d'une véritable création qui lui est propre, car cet ensemble extraordinaire a été complètement inventé au XX^e siècle. Pendant très longtemps, on nous a vendu les jardins de Villandry comme des jardins hautement historiques, alors que nous avons des photos anciennes montrant qu'ils étaient différents. Dans son livre, Mme Berluchon raconte que, dans sa volonté de faire disparaître l'ancien jardin, le propriétaire a même fait sauter des palmiers à la dynamite, ce qui avait un peu choqué les gens du village. Carvalho était assez volontariste dans sa manière de restaurer le jardin de la Renaissance. Il a inventé un jardin dédié aux trois niveaux de l'homme, le corps, l'esprit et l'âme. Il a fait travailler des artistes espagnols (Fig. 7) - lui-même était espagnol - avec des dimensions hautement symboliques.

Il leur a fait faire des vases ainsi que les célèbres parterres dédiés aux diverses formes de l'amour, dans le jardin de l'âme (Fig. 8).

J'ai toujours dit que s'il y a un jardin symboliste en France c'est celui-ci, qu'il faut le rattacher à ce grand courant artistique qui se développe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle dans des villes comme Vienne, Paris ou Bruxelles. C'est lié en particulier à la conversion de Carvalho au catholicisme, comme Claudel derrière un pilier de Notre-Dame. Nous avons là un jardin d'une qualité et d'un intérêt exceptionnels, qui ne relève en aucune manière d'un jardin Renaissance.

Vaux-le-Vicomte présente à peu près le même cas de figure : ses jardins sont considérés comme l'icône absolue du jardin à la française, alors que tout ce qui est autour du château date d'après 1914. En effet, le jardin qui entoure le château avait été planté en style anglais sous l'Empire, puis en grande partie abandonné au XIX^e siècle. Plusieurs périodes de restauration s'y sont succédé : d'abord une restauration d'époque Napoléon III, sans doute due à des paysagistes qui travaillaient avec Hippolyte Destailleur (Fig. 9), puis, dans les années 1920 seulement, le travail d'un concepteur essentiel, Achille Duchêne, dont le père, Henri Duchêne, a été lui aussi l'un des grands promoteurs du style à la française. Sont donc réapparues des figures qui avaient quasiment disparu, alors qu'elles étaient relativement contemporaines.



7
Jardins de Villandry (Indre-et-Loire),
Projet pour les parterres des Jardins
d'Amour par le peintre sévillan
Antonio Lozano publié par Marcel
Fouquier, De l'art des jardins
du XV^e au XX^e siècle, 1910.
© Monique Mosser.



8
Jardins de Villandry (Indre-et-Loire),
Vue d'ensemble des Jardins d'Amour.
© Monique Mosser.

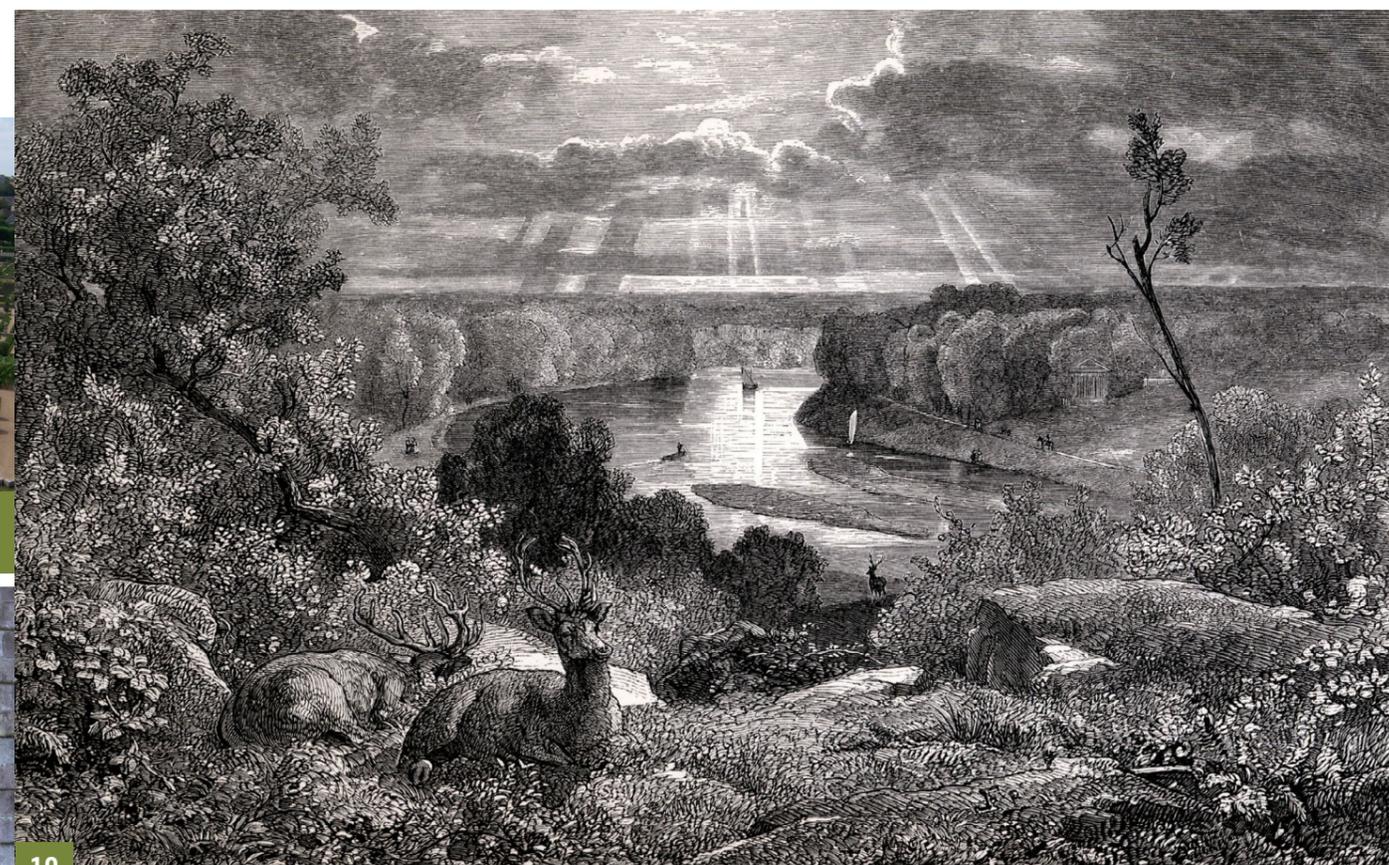


9
Parc de Vaux-Le-Vicomte (Seine-et-Marne), Grotte de Neptune. © Monique Mosser.

Maintenant, il s'agit d'entièrement revisiter ce monde. Faisons un retour vers l'histoire. Un des pères fondateurs de l'histoire des jardins est Arthur Mangin qui publie, en 1967, un premier livre sur l'histoire mondiale des jardins (Fig. 10). Je voudrais vous en lire un court extrait que je trouve assez extraordinaire pour cette époque. Il nous donne, à nous historiens, une feuille de route qui reste d'actualité : "L'histoire des jardins a, comme toute autre, sa philosophie, sa morale. Elle se rattache par des liens étroits à l'histoire des arts, des sciences, des institutions civiles, politiques et religieuses, des mœurs, de la civilisation en un mot, et de plus à l'ensemble des phénomènes inhérents au climat de chaque pays et à la nature de ses productions.

On voit bien que Mangin fait, dès le départ, de l'histoire des jardins une histoire holistique. Il s'agit de tout prendre en considération.

Cette histoire, qui s'est inventée à mesure que les inventaires se faisaient, tisse de très nombreuses et nouvelles méthodes que nous verrons aujourd'hui, de l'archéologie à l'histoire foncière, des représentations sociales du commanditaire au statut du jardinier, jusqu'à l'histoire environnementale.



10
Arthur Mangin, Les jardins : Histoire et description, Tours, Mame, 1967 : Planche représentant le parc du château de Richmond. © Monique Mosser.

La richesse du travail des archéologues est importante. Ils se sont peu à peu spécialisés dans la lecture en profondeur des jardins, avec la manière dont ils sont fondés dans l'assiette même, la profondeur des sols, la prise en compte du régime hydraulique complexe des lieux, avec des découvertes extraordinaires : sur le chantier du musée Rodin, à Paris, Cécile Travers est ainsi tombée sur un dépotoir avec de nombreux pots à fleurs du XVIII^e siècle (Fig. 11). Ces derniers montrent que les jardins étaient colorés et brillants, et non mortifères comme nos restaurations le sont souvent.



11
Pot en faïence trouvé dans les fouilles
menées par Cécile Travers en 2007 dans
les jardins de l'Hôtel de Biron, actuel
Musée Rodin. © Monique Mosser.

La topographie, ou comment réinstaller l'icône dans une vérité des lieux, est vue comme une pensée territoriale à grande échelle et non plus comme une petite échelle limitée au parterre devant la maison. L'Île-de-France, par exemple, a été totalement repensée comme le terrain de chasse des rois.

Toute cette masse, nous l'avons accumulée à travers le temps dans une documentation proliférante. Face à cette masse, que faut-il faire ? De nouvelles synthèses ?

Nous avons besoin d'une pensée qui va s'orienter vers la mise en commun des savoirs, pas seulement au niveau régional mais à travers toute la France. Je pense par exemple à tout le travail qui a pu être fait autour de la figure d'Édouard André par l'association créée par Florence André, son arrière-petite-fille. De même, Stéphanie Courtois et Marie-Hélène Benetière ont entièrement révisé toutes les fiches d'Édouard André et de son fils dans la base Mérimée, c'est-à-dire des centaines de fiches plus ou moins fausses.

Le travail consiste à réactualiser tout ce que nous avons découvert et que nous continuons de découvrir, en Vendée par exemple avec la belle exposition que nous avons pu monter en 2007. Ces noms sont devenus beaucoup plus que des noms, il s'agit de les intégrer dans une base de données globale.

Je veux rappeler aussi la mémoire d'un autre grand ancêtre des historiens des jardins, Ernest de Ganay, qui a écrit en 1949 le dernier livre de synthèse sur les jardins en France. On peut donc penser qu'il est temps d'envisager un grand ouvrage collectif qui refléterait l'énorme travail réalisé. Nous avons publié en 2005 une bibliographie que Ganay avait établie et qui était restée dans ses archives à la bibliothèque des Arts décoratifs. Je vous renvoie au magnifique travail fait par nos amis italiens, publié en 2007, sur la bibliographie des jardins en Italie entre 1980 et 2005, avec un CD-Rom et plus de quatre mille références bibliographiques. Vous voyez que nous avons du travail si nous voulons parvenir au niveau de certains de nos voisins. Je pense par exemple au livre de synthèse sur les jardins du XIX^e siècle piloté par le ministère des Biens culturels italien, ou encore à l'atlas en deux volumes de toutes les figures qui ont travaillé dans le monde des jardins, c'est-à-dire plus de mille cinq cents personnages, soit cinquante fois plus que dans les livres dirigés par Michel Racine. À cela on peut ajouter les publications des Allemands : tous les Länder sont en rivalité et publient donc des bases documentaires conséquentes.

Des domaines sont définis au fur et à mesure de nos réflexions, avec par exemple l'histoire des végétaux appliqués au jardin et la base Hortus, que nous avons élaborée en collaboration avec le centre de recherche du château de Versailles.

Nous souhaitons donner la parole au végétal, l'essentiel du jardin. À travers une documentation générale d'une richesse incroyable, le végétal était très peu intégré, ou alors de façon latérale, à nos manières de regarder ces lieux.

Dans les trente dernières années, la réflexion est partie d'une démarche enthousiaste et naïve pour dégager une importante masse de travail qui reste du côté de la littérature grise, c'est-à-dire mal ou peu publiée. Au vu du développement de l'histoire des parcs et jardins en France et des travaux accumulés depuis plus de trente ans, je crois qu'il est temps que nous nous posions nous aussi la question de la mise à disposition des connaissances, et celle de la nécessaire coordination à l'échelle nationale de grands projets éditoriaux de synthèse.

Je vous remercie de votre attention.

REPÉRAGE AVANT INVENTAIRE DES PARCS ET JARDINS HISTORIQUES DANS LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Christine Toulhier,
conservateur en chef, chercheur à l'inventaire général du patrimoine

Christine Toulhier est chargée de recherche au sein du service du patrimoine de la Région des Pays de la Loire depuis 2007. Elle s'intéresse aux parcs et jardins depuis 25 ans. Correspondante jardin à la DRAC du Centre, elle organise chaque année les "Rendez-vous au jardin". Arrivée à la DRAC des Pays de la Loire en 1996, elle poursuit sa mission en collaboration avec le Comité régional du Tourisme et la Direction régionale du Tourisme et participe à la rédaction d'une charte de qualité pour l'attribution d'un label régional. Après le transfert des services de l'inventaire aux Régions, la Région des Pays de la Loire choisit les parcs et jardins parmi ses thématiques d'étude et décide de poursuivre le travail de repérage en vue d'un diagnostic sur les cinq départements.

Parallèlement, elle étudie l'habitat rural du sud-Loire autour de Clisson, puis entreprend l'inventaire des communes de la vallée du Loir en Sarthe. Elle publie Richelieu, le château et la cité idéale en 2005 et participe à l'exposition Richelieu à Richelieu en 2011 aux musées des beaux-arts de Tours et d'Orléans.

Marina Simonnet,
étudiante en master de recherche à l'Université de Nantes

Marina Simonnet est étudiante en deuxième année de master d'histoire de l'art à l'Université de Nantes. Son mémoire de recherche porte sur l'orientalisme dans la production théorique sur l'art des jardins au XIX^e siècle. Elle a également effectué un stage tuteuré par Christine Toulhier, au sein du service du patrimoine de la Région des Pays de la Loire.

Ces rencontres de Fontevraud sont l'occasion de porter à votre connaissance l'état d'avancement de l'étude d'inventaire des jardins des Pays de la Loire, lancée par le service du patrimoine de la Région en 2008. Ce rendu est la première étape - fastidieuse mais nécessaire - d'un recensement et d'un premier diagnostic sur la connaissance des jardins de la région, afin d'établir la programmation des études à venir.

La démarche d'inventaire consiste, le plus objectivement possible, à porter le même regard sur l'ensemble du territoire des cinq départements, à rechercher les jardins qui ont existé ou qui existent encore, et à les répertorier. Cette première phase exclut la visite in situ que préconisait Monique Mosser dans l'éditorial d'un numéro de la Revue de l'art consacré aux jardins¹. La réalisation de ce travail a nécessité le dépouillement de documents iconographiques homogènes et contemporains couvrant l'ensemble des territoires des cinq départements. Le plus ancien est le cadastre réalisé à partir de 1807, partiellement mis à jour dans les années 1840 et révisé en 1933.

La confrontation de ces plans avec le nouveau cadastre nous permet d'établir une chronologie relative : jardins présents sur le premier cadastre, créés ou remaniés entre 1807 et 1845 (pour les plus anciens), créés ou remaniés entre le premier cadastre et 1930, et enfin postérieurs à 1930. Aujourd'hui, la base de données ortho-photographiques, appelée BD Ortho, mise en ligne par l'Institut géographique national, et le scan de ces cartes au 1/25 000 nous renseignent sur l'état des jardins et leur situation. L'objectif du cadastre est de prélever un impôt foncier, mais il renferme d'autres informations plus ou moins précises. Marc Bloch disait, dans les années 1930 : "Les plans parcellaires demeurent monotones et exsangues jusqu'au jour où le coup de baguette de l'intuition historique leur a rendu une âme". Ces plans parcellaires constituent le socle du repérage des jardins. Dans notre région, les géomètres-arpenteurs ont commencé à dresser ces plans à partir de 1808 pour terminer vers 1845. Ces géomètres du cadastre n'accordent pas tous le même intérêt aux objets portés par les parcelles. Ainsi, à Bellefille (Chemiré-le-Godin, dans la Sarthe), Ledru note soigneusement les divisions du jardin et des bosquets, alors qu'à la même date, à Bois-Pincé (Savigné-sous-le Lude, dans la Sarthe), Lecoy se contente de faire son travail.

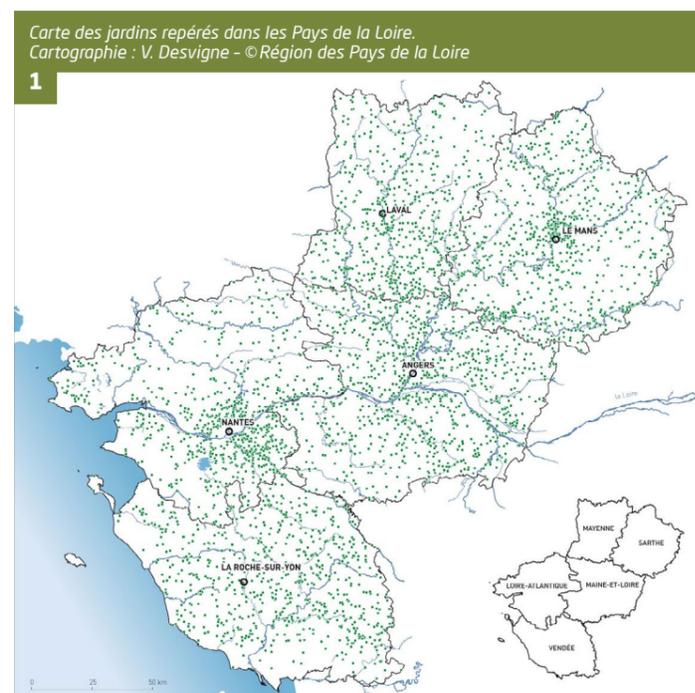
¹ Monique Mosser (dir), *Des Jardins*, numéro spécial de la Revue de l'Art, n°129, 2000.

Dans les départements de la Sarthe et de la Vendée, les plans dressés en 1810 sont parfois repris en 1835 et fournissent des informations complémentaires sur l'évolution des sites. Au château du Rouillon, dans la Sarthe, le jardin régulier dessiné en 1808 - avec une perspective d'arbres alignés devant la maison, deux parterres symétriques à l'arrière qui se prolongent ensuite par un bosquet et des salles de verdure - est complètement gommé sur le plan de 1844, au profit de formes amples et arrondies. Ces mises à jour permettent d'affiner la datation de ces jardins.

UNE RÉPARTITION HÉTÉROGÈNE

Cet examen systématique et exhaustif des quatre sources iconographiques que nous venons de citer aboutit au repérage de 3 745 sites d'une superficie supérieure à 1 hectare dans les cinq départements (Fig. 1). En dessous de cette surface, qui correspond plus ou moins à la superficie d'un potager de château, le repérage est difficile en raison du manque d'indices. De ce fait, les jardins de ville et de bourg sont exclus.

Les points verts éparpillés sur le territoire régional rendent compte de la présence d'un jardin. La cartographie des jardins à l'échelle communale n'est pas une image pertinente, dans la mesure où la superficie des communes sur l'ensemble du territoire régional est très inégale.



Les sites repérés ont été regroupés selon le maillage d'une grille régulière de carrés de 4 kilomètres de côté, ce qui donne une répartition plus juste (Fig. 2). Plusieurs zones de concentration apparaissent. En dehors des abords des villes du Mans et de Nantes, on constate trois axes importants. Le premier est un axe nord-sud qui s'étend depuis la ville de Laval jusqu'aux confins du Maine-et-Loire. Viennent ensuite deux axes est-ouest plus faibles : le premier traverse le département de la Vendée et le second longe la vallée du Loir, se raccordant à l'axe nord-sud aux alentours de Durtal.

UNE TYPOLOGIE SOMMAIRE

La confrontation de ces plans cadastraux révèle des organisations parcellaires classées en cinq types :

- le jardin géométrique, qui peut se trouver à proximité d'une motte féodale de forme irrégulière ;
- le jardin régulier, qui possède un ou plusieurs axes de composition et de symétrie ;
- le jardin paysager, où les allées convergent vers les angles de la demeure en tournant sur elles-mêmes ;
- le jardin mixte ou composite, qui oppose deux partis décoratifs, d'une part les alignements symétriques orthogonaux de carrés de jardin, et d'autre part les vermiculures d'allées sinueuses qui apparaissent dans les années 1840 ;
- enfin les "autres" (parc d'attractions du Puy-du-Fou en Vendée, parcs zoologiques de La Flèche ou de Doué-la-Fontaine, etc.).

LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

L'accumulation de plans et de vues aériennes aiguise le regard et permet de distinguer une foule de détails structurant la forme des jardins.

Les avenues et perspectives

Ce sont principalement les voies de circulation tracées dans le grand paysage à travers les siècles : elles sont rectilignes (La Rongère, dans la Mayenne) mais peuvent aussi être curvilignes (La Gougeonnaye, dans le Maine-et-Loire). Il existe d'autres avenues qui ne conduisent nulle part : ce sont des perspectives, comme à La Grefferie à Luché-Pringé, ou celle de Pulteau à Bazoges-en-Pareds, en Vendée, bien conservée avec ses platanes.

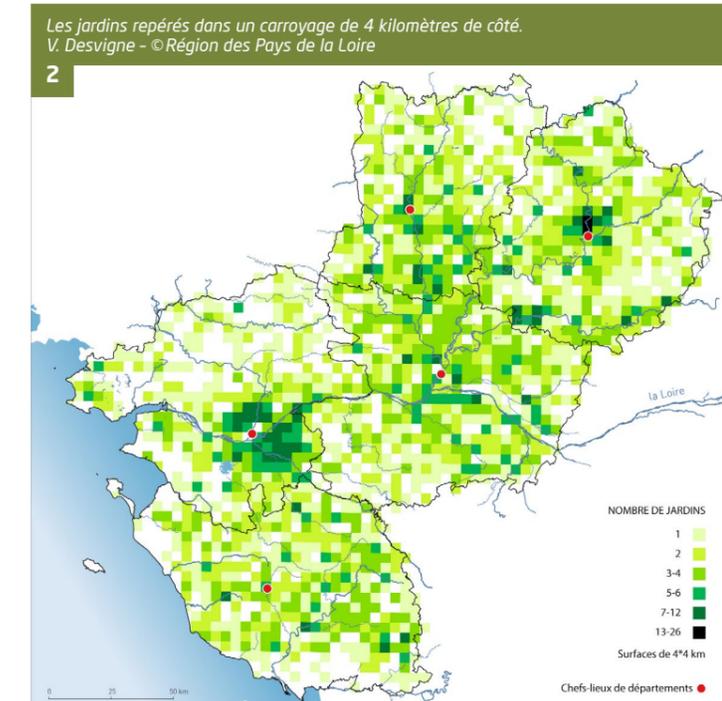
² Les états de section des premiers cadastres de la Vendée ont été numérisés et mis en ligne par les Archives départementales.

Les allées

Outre ces avenues, des allées rectilignes structurent les carrés de jardin et les parterres, tandis que les allées curvilignes sont autant d'incitations à la promenade. Ces cheminements passent par-dessus des canaux, des douves et des rivières artificielles comme le pont en fer au Fougeroux à Saint-Laurent-de-la-Salle, en Vendée. Ces ponts conduisent parfois à des îles artificielles, comme au château Nesmy, en Vendée, où deux îles artificielles nécessitent la présence de six ouvrages.

Des données complémentaires

Ce découpage parcellaire demande quelques explications fournies par l'état de section du cadastre² qui mentionne la microtoponymie. Ces registres apportent des indices précieux sur la destination des parcelles. Le parterre et le jardin anglais sont parfois spécifiés, les initiales "J.A." pouvant signifier plusieurs choses : soit un jardin d'agrément, soit un jardin anglais, comme à Fromentières où le jardin a été dessiné. À La Brûlaire, à Gesté, deux jardins anglais indécélables ne sont pas signalés sur le plan alors qu'ils sont notés dans les états de section. De façon plus originale, les initiales "J.A." peuvent renvoyer à un "jardin d'abeilles", comme à La Motte aux Brouzils, en Vendée, ou bien à un "jardin d'asperges" comme à La Meilleraie-Tillay, en Vendée.



Certains géomètres décrivent méticuleusement les sites : c'est le cas de celui du château de Pulteau, à Bazoges-en-Pareds, où les composantes végétales sont précisées ("allée des piniers", "allée des dahlias", "avenue des mélèzes"), ainsi que la forme des plantations ("labyrinthe", "jardin anglais", "pépinière"). Des édifices sont parfois notés sur le cadastre : "O" pour orangerie, "S" pour serre, "S.A." pour serre aux ananas, etc.). Les serres peuvent parfois être associées aux orangeries, comme à Montfort, anciennement le-Rotrou, dans la Sarthe, ou bien au château de Monet à Beaufort-en-Vallée, dans le Maine-et-Loire, où les photographies de William Lemaire³ immortalisent le jardinier. Sur une photographie d'ensemble de l'orangerie, on note la présence d'une volière. Ces serres jouent toujours un rôle majeur, comme on peut le constater dans le potager du château de Craon, dans la Mayenne.

Les potagers de château

Faisant environ un hectare et plus, ils sont très faciles à repérer sur les plans cadastraux ou sur les vues aériennes. Ils peuvent être carrés ou rectangulaires comme à Entrammes, dans la Mayenne, ou, plus originaux, en demi-cercle ou en cercle, comme à Fougerolles-du-Plessis. On trouve aussi des murs brisés pour allonger les surfaces d'exposition au soleil, comme au château de Danne à Saint-Martin-du-Bois, dans le Maine-et-Loire.

Le potager est une composante du jardin qui bouge au cours des siècles : autrefois proche des points d'eau, il grimpe les collines avec l'arrivée des éoliennes et des châteaux d'eau, comme au château du Lude, dans la Sarthe. Le potager d'agrément placé à proximité de la demeure sur les plans des années 1810 est souvent complètement remanié et devient un parc anglais trente ans plus tard. Le potager devenu simplement utilitaire est alors rejeté de l'autre côté de la route ou à l'extérieur du nouveau parc paysager du XIX^e siècle.

Les fabriques de jardin

Dans cette énumération, impossible d'oublier les fabriques de jardin, les pavillons et les pigeonniers. Celui du Grand Perray à La Bruère sur-Loir, dans la Sarthe, a été réaménagé en salon de jardin avec une cheminée à l'intérieur. Dans le parc de la Garenne Lemot se dresse, entre autres bâtiments, un temple de Vesta. La terrasse Caroline du château de Poncé, dans la Sarthe, est un grand mur-écran bichromique ondulé de style troubadour, bâti en 1830.

Douves et canaux

Enfin, l'eau joue souvent un rôle prépondérant dans le jardin puisqu'elle délimite des compartiments et le structure jusqu'à en faire parfois un jardin d'eau, comme au château du Gros-Chesnay à Fillé-en-Sarthe.

³ En ligne sur la base mémoire du ministère de la Culture et de la Communication

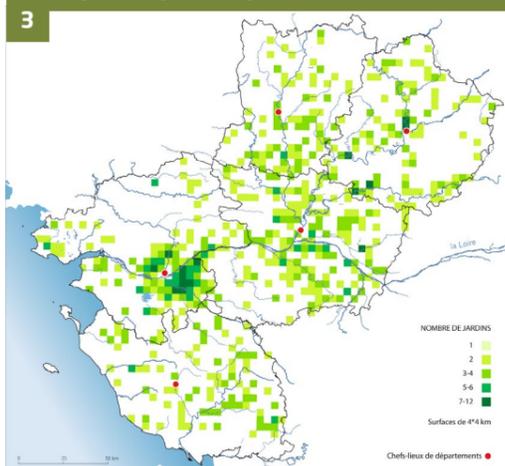
LE JARDIN COMME DÉPENDANCE DU BÂTI OU VICE VERSA

Tous les documents présentés jusqu'à présent tendent à prouver qu'il n'y a pas, ou peu, de demeures sans jardin. Selon l'approche du service de l'Inventaire, l'analyse du jardin se fait toujours depuis l'édifice qui l'accompagne et autour de cet édifice. Le jardin est donc considéré comme une dépendance, au même titre que les communs, la ferme, la basse-cour, le domaine agricole et le bois. Nous avons repéré 2 120 jardins géométriques sur l'ancien cadastre ; il s'agit essentiellement de sites médiévaux ou hérités du Moyen Âge. Il en resterait 1 444 aujourd'hui.

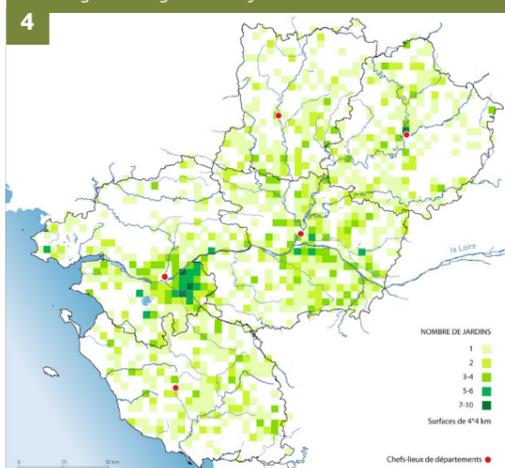
LES JARDINS ARCHÉOLOGIQUES (Fig. 3 et 4)

Nous constatons, pour les plus anciens d'entre eux, que le jardin est souvent dissocié de la demeure. Le jardin peut être utilitaire car il est indispensable à la survie des habitants : il est donc placé à proximité de la demeure mais sans lien direct avec elle.

2 120 jardins géométriques sont repérés sur les anciens cadastres ; il s'agit essentiellement de sites médiévaux ou hérités du Moyen Âge.
V. Desvigne - © Région des Pays de la Loire



Les 1 444 jardins géométriques qui subsistent.
V. Desvigne - © Région des Pays de la Loire



Le plus bel exemple que nous ayons découvert est celui de Bussy-Fontaine, aux Verchers-sur-Layon, qui évoque les jardins de Vallery publiés par Androuet du Cerceau⁴.

Le visiteur de Bussy-Fontaine arrive dans la basse-cour du château, puis il entre dans la cour placée sur une plateforme fossoyée de forme irrégulière. Un second pont, plus étroit, relie cette plateforme à un mail qui conduit au premier jardin potager, probablement d'agrément, divisé en quatre carrés bordés de canaux sur trois côtés. Le visiteur passe ensuite, par une petite porte, dans un second jardin clos, vraisemblablement un verger.

Les dispositions parcellaires nous révèlent que le jardin se rapproche petit à petit de la plateforme fossoyée pour être placé devant la porte du château auquel il est associé. Le visiteur longe alors le jardin et passe entre ce dernier et la plateforme fossoyée pour entrer dans la cour. Il ne traverse pas le jardin mais le contourne⁵. Un dessin conservé dans la collection Roger de Gaignières présente une disposition différente mais analogue au petit château de Parnay, près de Montsoreau⁶. Le dessinateur rend compte d'un édifice de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e, avec logis, chapelle, vaste cour fermée par un portail et pont-levis. Devant l'entrée du château, on aperçoit un mur de clôture avec une porte à deux vantaux qui donne sur un jardin à l'entrée duquel se trouve une tonnelle couverte d'une treille abritant une table héraldique avec deux bancs. Cet élément est si important que le dessinateur lui consacre une planche entière. Aujourd'hui démantelé dans la cour du château, il se présente comme une margelle de puits. On peut supposer qu'il était jadis coiffé d'un couvercle de bois qui permettait peut-être de maintenir les victuailles au frais pour ceux qui voulaient déjeuner dans le jardin.

LES JARDINS RÉGULIERS OU FORMELS (Fig. 5 et 6)

Avec le jardin régulier, deuxième grande catégorie retenue, le jardin s'impose peu à peu comme un élément du programme architectural d'ensemble et dans une disposition hiérarchique des espaces : basse-cour, anti-cour, cour ornée parfois de parterres, logis, jardins, bosquets et bois. La régularité de la composition se traduit par la présence d'un axe de symétrie, le jardin s'associant à la demeure pour venir la magnifier, comme au château de Sourches à Saint-Symphorien, dans la Sarthe.

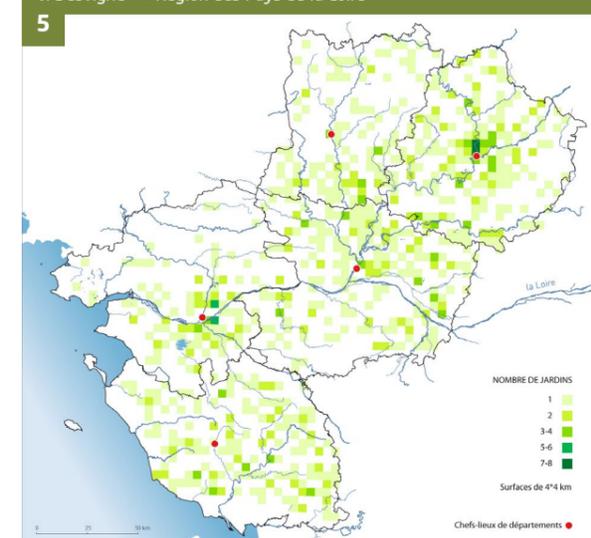
⁴ Jacques Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bâtiments de France*, 1576

⁵ Ce cheminement a été remarqué pour le jardin du château de Richelieu, bâti vers 1580 pour le père du cardinal.

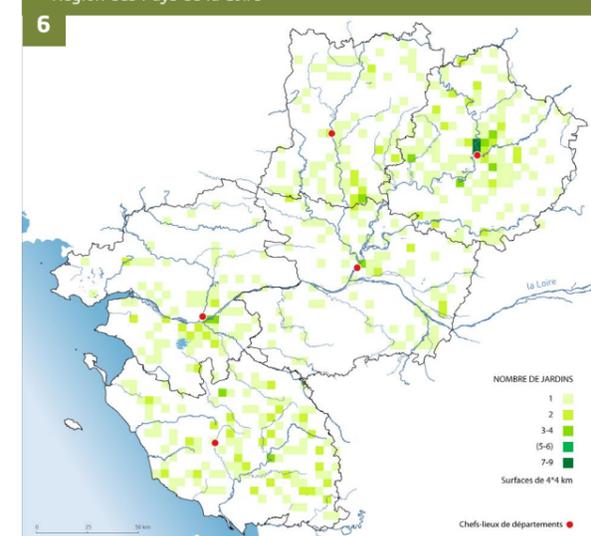
⁶ Dessins de Louis Boudan, *Veüe du chasteau de Parnay en Anjou et Table à l'entrée du jardin*. Collection Roger de Gaignières, BNF EST VA-49 (2), Gaignières, 5490 et 5492.

Au château de Vaux, à Gesnes-le-Gandelin, le jardin régulier est composé de deux axes perpendiculaires visibles aussi bien sur la photographie aérienne que sur l'ancien cadastre. 889 sites réguliers ont été repérés sur le premier cadastre. Ils se répartissent de part et d'autre d'une ligne nord-ouest/sud-est avec deux fortes concentrations, la première dans la Sarthe, à l'est de la Mayenne et au nord-est de l'Anjou, et la seconde autour de la ville de Nantes jusqu'aux limites du département de la Vendée. Il reste aujourd'hui 592 de ces compositions ; on remarque que si leur nombre reste significatif dans la Sarthe et la Mayenne, elles ont presque disparu en Anjou.

Cartographie des jardins réguliers repérés d'après les cadastres.
V. Desvigne - © Région des Pays de la Loire



Cartographie des jardins réguliers encore existants.
V. Desvigne - © Région des Pays de la Loire



LES JARDINS PAYSAGERS (Fig. 7)

Si la plupart des jardins aménagés au XIX^e siècle s'installent dans le périmètre de l'ancien, comme à Laressse à Lombron, dans la Sarthe, l'axe de composition est toujours matérialisé. La BD Ortho témoigne aussi d'un retour à une régularisation des formes. 82 jardins paysagers sont repérables sur le premier cadastre.

En 1835, le parc du château de Montfort-le-Rotrou, dans la Sarthe, compte parmi les plus grands. Son aménagement paysager est énorme et inclut des bois et des taillis, mais aussi une ferme modèle en construction. Ces grands espaces paysagers sont souvent associés à un parc agricole.

À La Roche, à Vaas, les archives du pépiniériste André Leroy font état d'un plan d'aménagement. Le propriétaire possède également un plan du comte de Choulot. L'ancien cadastre atteste la réalisation partielle de tous ces plans, alors que la composition est différente sur le cadastre de 1813. À cette date, le logis est traversé par un axe de composition et se trouve entre les cours et des jardins quadrangulaires, bordés par un vivier. La perspective s'étire au-delà dans la vallée du Loir.

Les jardins du Bouchet à Lassé, dans le Maine-et-Loire, annexent le grand paysage en transformant les anciennes parcelles de pâture en un parc agricole planté de bouquets d'arbres (ronds de platanes, de chênes, etc.).

Aujourd'hui, les jardins paysagers ont envahi les cinq départements : il y en avait 82 en 1830, ils sont actuellement 1 328. (Fig. 8)

La plupart sont des remaniements mais on trouve aussi des créations ex nihilo. Les sites paysagers repérés en 1830 s'enrichissent de 601 nouveaux châteaux au cours des XIX^e et XX^e siècles. Ces créations liées à de nouvelles demeures s'établissent en particulier le long de la Mayenne, depuis Laval jusqu'à Angers, et dans la basse vallée de la Sarthe. Dans la création d'un site ex nihilo, le jardin précède souvent la demeure de quelques années : le jardin contraint alors le bâti et la demeure devient un accessoire de jardin.

LES JARDINS MIXTES OU COMPOSITES

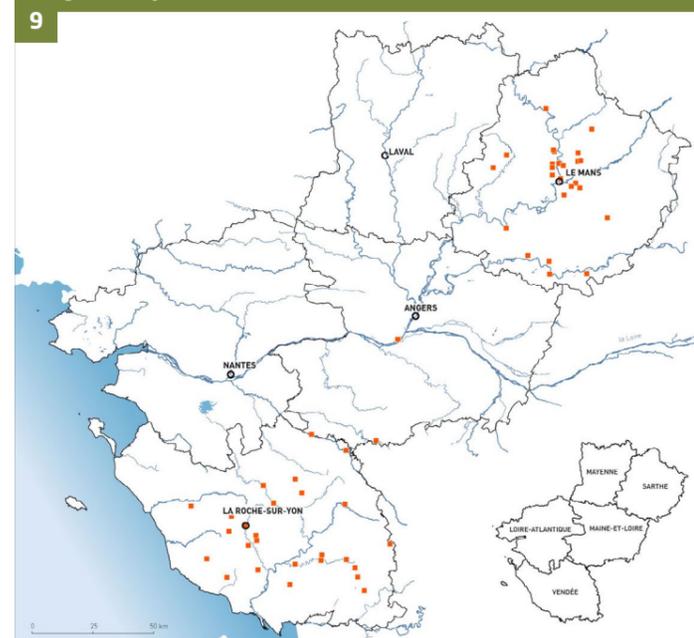
La dernière catégorie est celle des jardins mixtes, compromis entre plusieurs styles qui la plupart du temps se juxtaposent.

À La Tremblaye, le château est au centre d'une plateforme fossoyée quadrangulaire implantée au bord d'un étang. Un axe de composition traverse la plateforme, l'avant-cour, l'étang et un vaste jardin pour mourir dans une longue perspective. Perpendiculairement à cet axe, une rivière est aménagée avec une petite retenue - on ne sait pas s'il s'agit d'une bonde, d'une chute ou d'un escalier d'eau - qui prenait naissance autour d'une île. De l'autre côté se trouve le potager d'agrément et utilitaire. Jardin pastoral, belvédère et potager sont visibles depuis la maison. Nous avons ainsi un parc paysager qui côtoie une composition régulière.

Les jardins mixtes représentent 54 sites sur l'ancien cadastre ; ils sont répartis à la périphérie du Mans et disséminés dans le département de la Vendée. Ils sont au nombre de 295 aujourd'hui (Fig. 9 et 10).

La plupart d'entre eux se trouvent dans la Sarthe et la Mayenne.

Carte des 54 jardins repérés sur l'ancien cadastre. V. Desvigne
© Région des Pays de la Loire



Les 295 jardins mixtes et composites repérés aujourd'hui. V. Desvigne
© Région des Pays de la Loire.

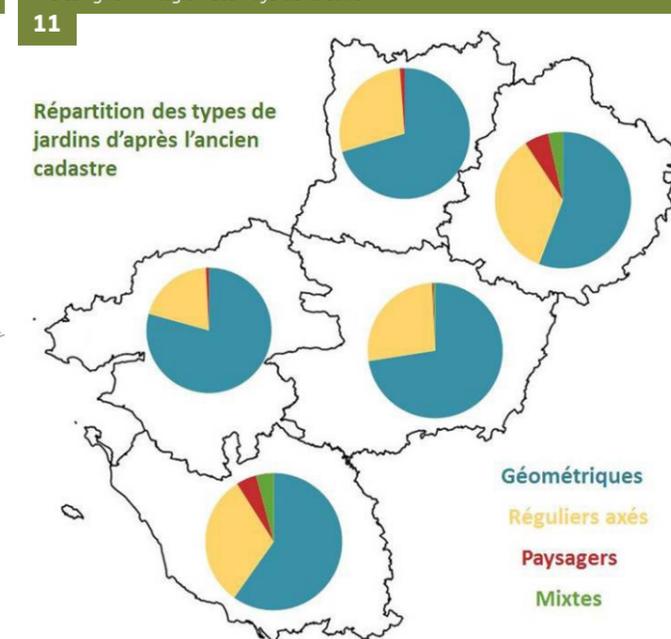


Les jardins mixtes peuvent être très vastes, comme celui de La Chevalerie, dans la Sarthe, où les axes de composition principaux restent réguliers alors que les aménagements paysagers envahissent les bois et les prairies alentour, dans une grande mise en scène du paysage. En revanche, à Vendeuve, où nous avons présenté le potager externalisé, nous constatons que le jardin, axé sur la demeure en 1810, est remplacé par un parc anglais trente ans plus tard, sans pour autant sortir de ses limites.

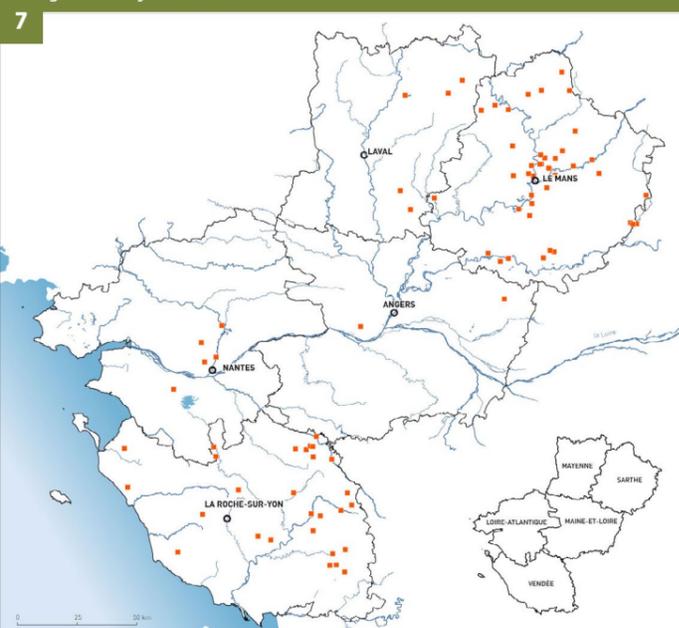
Ces deux schémas permettent d'esquisser une histoire de la forme des jardins et de leur évolution sur le premier cadastre, dans le premier tiers du XIX^e siècle (Fig. 11).

Seuls deux types de formes, les jardins géométriques et réguliers, existent dans trois départements : la Mayenne, la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire. Les quatre types sont présents dans les deux autres départements d'une manière semblable. Aujourd'hui, les jardins géométriques restent importants même si leur nombre est réduit. Les jardins mixtes s'étendent dans quatre départements, à l'exception de la Loire-Atlantique. Le jardin paysager est devenu le plus fréquent. Le remaniement et la transformation des jardins n'auraient pas touché toutes les structures géométriques qui, peut-être déclassées en métairies, ont traversé les siècles.

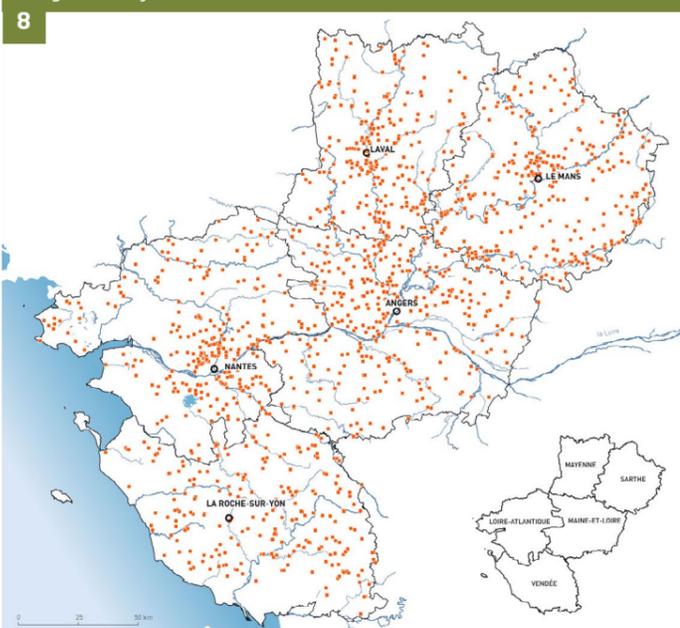
Répartition des types de jardin d'après l'ancien cadastre et d'après la BD ORTHO.
V. Desvigne - © Région des Pays de la Loire.



Carte des 82 jardins paysagés sur les cadastres en 1830. V. Desvigne
© Région des Pays de la Loire



Les 1 328 jardins paysagers repérables sur les cadastres actuels. V. Desvigne
© Région des Pays de la Loire



CONCLUSION PROVISoire

Ce panorama des parcs et jardins repérés dans les Pays de la Loire, avec leur orientation, leur abandon, leur restauration, leur disparition et leurs remaniements au cours des siècles, démontre l'ampleur du sujet et la complexité de son étude. 3 745 sites ont été repérés. Il est exclu de faire 3 745 monographies. Comment gérer ce grand nombre ? Comment sélectionner et trier ? Selon quels critères ? Nous constatons des disparités territoriales, des analogies et des différences. Les analogies ou ressemblances peuvent révéler un style ou un type, mais aussi l'intervention d'un maître d'œuvre. Un grand nombre peut amener à établir un échantillonnage. Il faut aussi retrouver les réseaux des familles de commanditaires, de professionnels, etc. Nous devons également prendre en compte les rivalités familiales ou de voisinage. Par exemple, pourquoi deux familles parisiennes, voisines de 4 kilomètres à la campagne, décident-elles de faire un jardin, l'une choisissant Henri Duchêne et l'autre Édouard André ?

Comment conserver les acquis d'un tel repérage ? Ce repérage est un travail réalisé sur un tableau Excel qui ne peut être livré en état au public. Il faut qu'il soit transformé, peut-être en une base de données évolutive et mise à jour périodiquement. Cette dernière inclurait une bibliographie aussi exhaustive que possible, l'indexation des sources iconographiques mises en ligne, la fusion des inventaires réalisés par la DIREN dans les années 1980, ainsi que les inventaires départementaux. 350 fiches ont été réalisées en Vendée par le CAUE sous la conduite de Gaétane de La Forge, et 260 dans le Maine-et-Loire par le service départemental du Patrimoine sous la conduite d'Isabelle Lévêque.

Ce travail normé et bien rangé ne constituerait pourtant pas une étude des parcs et jardins des Pays de la Loire. Une analyse plus poussée et plus fine des résultats de ce repérage permettrait sans doute de restituer une histoire plus intime et plus subtile des parcs et jardins. Il faut se munir de compétences supplémentaires et pluridisciplinaires. Les sites sélectionnés à partir d'un choix raisonné nécessitent le dépouillement de sources privées (manuscrites et iconographiques) et des plans topographiques anciens, la mise en œuvre de relevés topographiques et la programmation de fouilles archéologiques. Ces monographies, choisies et sélectionnées selon un vrai questionnement de recherche, illustreraient le propos d'une grande saga où archéologues, architectes, historiens de l'art, botanistes, pépiniéristes, ingénieurs hydrauliques et commanditaires contribueraient à l'aventure. Je vous remercie.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

M. Gentilhomme

Pourquoi ne parle-t-on pas des créations de jardins contemporains ?

Mme Christine Toulhier

Le service de l'Inventaire travaille, d'un point de vue méthodologique, avec un recul de trente ans sur les objets d'étude. Ceci exclut de fait les réalisations contemporaines, qui sont étudiées par d'autres institutions.

Un participant

Quels conseils donneriez-vous à des propriétaires privés de parcs et jardins pour reconstituer cette histoire ? Par où commencer ?

Mme Christine Toulhier

Il faut d'abord prendre contact avec des spécialistes et des professionnels. Ensuite, si vous possédez vous-même un site, vous devez faire le recensement de ce que vous connaissez et de ce que vous possédez. Même si vous avez récemment acheté un site, vous avez un acte de vente. Celui-ci permet de remonter les actes de propriété et donc de retrouver la succession des propriétaires, et peut donner accès à d'autres sources d'archives. Surtout, vous devez vous investir vous-même.

Les résultats que nous vous avons donnés aujourd'hui sont aussi le fruit de la connaissance qu'un service comme celui de l'Inventaire a pu engranger en quarante ans. Nous ne sommes pas partis de rien, nous avons des milliers de dossiers en ligne sur les bases de données de la Région et du ministère de la Culture. Dans ces dossiers, une documentation énorme est disponible (transcriptions d'archives, iconographie) et notamment une collection de photographies depuis quarante ans, qui deviennent elles-mêmes des documents. Le jour où nous avons commencé ce recensement, nous n'avions rien sur les jardins. Mais nous avons acquis une méthode de travail, une expérience de terrain et une documentation assez exceptionnelle sur l'ensemble de la région.

L'ARCHÉOLOGIE AUX MAINS VERTES : QUELS APPORTS POUR LA CONNAISSANCE DES JARDINS HISTORIQUES ?

Simon Bryant, archéologue à l'Inrap

Simon Bryant travaille sur les chantiers archéologiques dans la région Centre depuis une quinzaine d'années où il s'est spécialisé dans le domaine de l'architecture. La réalisation d'études documentaires, d'analyses du tissu bâti et de fouilles d'un certain nombre d'églises et de châteaux a développé ses compétences pour l'histoire de la construction au Moyen Âge avec un intérêt particulier pour l'archéologie monastique. Son parcours universitaire a commencé à l'Institute of Archaeology à Londres entre 1986 et 1989 avant l'obtention d'une thèse en archéologie médiévale à l'université Paris I en 2014. Son parcours professionnel lui a permis de faire des recherches sur un certain nombre de sites emblématiques de la région Centre dans les cadres préventif et programmé (châteaux de Blois, de Chambord ou du Grand Pressigny...). Il a élargi ses recherches aux vestiges archéologiques des périodes plus récentes et aux abords des monuments eux-mêmes. Ce changement d'échelle a naturellement conduit à considérer « le château » (ou bien tout autre édifice), par rapport à son environnement dont les parcs et les jardins font intégralement partie.

Bonjour, je trouve très émouvant de revenir ici car c'est sur les chantiers archéologiques de Fontevraud que j'ai fait mes premiers pas d'archéologue apprenti des élévations. Mon parcours en archéologie s'inscrit surtout dans le contexte de la restauration du patrimoine protégé ; les jardins en sont indissociables, puisqu'ils font partie des ensembles que représentent les châteaux, les monastères, les résidences de divers niveaux, etc. Je ne vous proposerai pas un "comment faire", comme dans un manuel d'archéologie, ni un travail d'historien car les intervenants précédents sont beaucoup plus qualifiés que moi sur ces questions : je vais vous présenter une approche de l'archéologie sur le terrain.

Après le travail de l'historien, de l'historien de l'art et de l'Inventaire, on arrive à un projet de restauration. Les jardins peuvent avoir plusieurs états, il s'agit d'entités dynamiques qui évoluent en profondeur dans le temps et dans l'espace. Ce sont donc des objets complexes mais l'étude des élévations fait appel à des outils et à des éléments communs, comme l'analyse des textes, des documents iconographiques, etc. Toutefois, il faut aussi accepter que chacun exerce son métier et donc ses spécialités. L'analyse des archives est un métier à part et l'essentiel n'est pas forcément de pouvoir le faire soi-même mais de pouvoir comprendre comment les autres le font. Pour cela, le dialogue avec les autres spécialistes est nécessaire, qu'il s'agisse de la recherche dans les archives ou sur le terrain. La fouille et le travail de terrain constituent la partie la plus visible de l'archéologie, mais il faut aussi compter avec les outils de télédétection et d'analyse non destructive. Je vais vous présenter quelques exemples à partir de chantiers personnels.

Les chantiers se situent dans un cadre préventif, conçu à l'origine pour répondre aux grands projets d'aménagement du territoire comme le tracé des lignes de TGV, les ZAC, les autoroutes, etc. Les monuments historiques et le patrimoine bâti non protégé n'ont pas été réellement pris en compte dans la conception de la loi concernant l'archéologie préventive. Nous arrivons quand même à travailler sur des sites protégés, souvent les plus prestigieux. Cependant, l'importance du site n'induit pas forcément que les vestiges archéologiques seront de qualité, en grande quantité ou en bon état de conservation. Parmi les 3 745 sites cités par Christine Toulhier figure toute une gamme de petites résidences avec jardin auxquelles nous n'avons pas accès car elles sont situées sur des domaines appartenant à des particuliers ou de petites collectivités.

Enfin, comme pour l'archéologie du bâti, il est difficile de travailler sur les maisons urbaines, les petites résidences, les manoirs et d'autres sites pour diverses raisons institutionnelles. Une grande partie de ce corpus nous échappe donc.

Les jardins et les parcs sont des entités qui s'étendent dans les paysages. Nous allons commencer avec les plus grands, avec les différentes méthodes de télédétection.

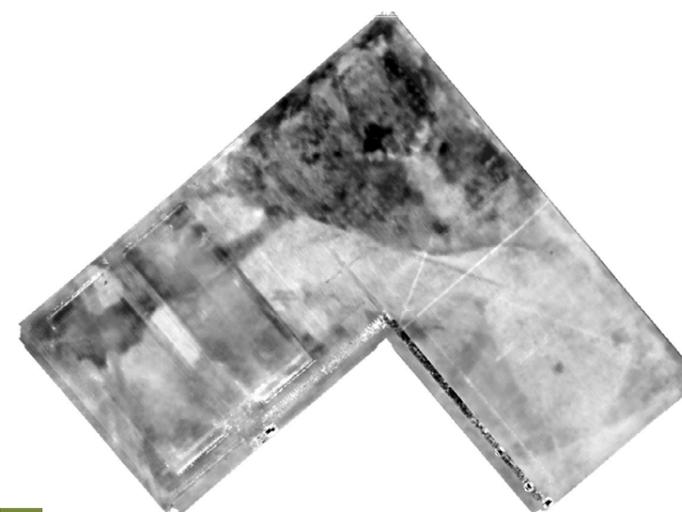
Actuellement, à Chambord, où je travaille depuis quinze ans, le projet "SOLiDAR", monté par le CNRS et l'université de Tours (CITERES, UMR 7324), permet un programme de prospection par LIDAR des forêts de Chambord, Boulogne, Russy et Blois. L'objectif est de repérer l'évolution du paysage. Le programme se fait en collaboration avec des prospections menées depuis longtemps, sur le terrain, par des chercheurs bénévoles. Le système fonctionne grâce à des scans lasers aéroportés - je vous épargne les détails techniques - permettant une lecture du relief à plusieurs niveaux. L'analyse des retours de signaux nous permet de voir les canopées des arbres à des hauteurs différentes, ainsi que le relief du sol.

Pour Chambord, par exemple, on a les parterres actuels, le grand canal du XVIII^e siècle, les canalisations de Gaston d'Orléans datant du XVII^e siècle, etc., c'est-à-dire tous les ingrédients d'une grande résidence. Grâce au traitement informatique de ces éléments, il nous est possible d'enlever les forêts. Ce déboisement virtuel permet de noter les éléments importants, dont l'hydrographie. On aperçoit par exemple un ouvrage hydraulique très marqué dans le paysage, avec un antécédent plus ancien destiné à contrôler le Cosson pour éviter les inondations : c'est une caractéristique récurrente du site jusqu'au XVIII^e siècle.

La couverture forestière est visible sur différents niveaux ainsi que le mode d'utilisation du terrain ; les zones les plus sombres correspondent aux zones profondes, probablement des carrières et des sites d'extraction des matériaux. Il est difficile de voir le site dans son environnement naturel - une notion au demeurant très relative lorsqu'il s'agit d'une forêt aménagée, gérée et exploitée depuis le haut Moyen Âge, et peut-être même avant. Il s'agit là de vestiges de nature et de niveaux de complexité différents. Dans tous les cas, le repérage doit être suivi par un travail de vérification sur le terrain.

Par exemple, la forêt de chasse actuelle pouvait être, auparavant, en partie ouverte et dévolue à l'agriculture ; on remarque les planches de labour, les bords surélevés pour protéger les récoltes de l'humidité ambiante de la Sologne et les arbres centenaires qui ont colonisé ensuite l'espace. Il y a donc eu, à un moment donné, un changement dans l'utilisation de ces espaces.

À plus grande échelle, nous arrivons vers le château lui-même. La prospection géophysique, par la résistivité, se fait à plusieurs niveaux, en fonction des techniques utilisées. Nous sommes d'abord en surface, puis à une profondeur de 1 mètre. On peut aller ensuite à une profondeur de 1,70 mètre, où les zones de forte résistivité apparaissent. Il s'agit plutôt de sable, avec des structures rectilignes, un petit arc de lune, etc. (fig. 1) La susceptibilité magnétique est alors moins parlante mais permet de voir les éléments métalliques, notamment les câbles à haute tension que j'ai découverts à la pelle mécanique. Cela peut également permettre de repérer les éléments métalliques situés dans les jardins ou les aires de jeu comme des fours, des zones de brûlis, etc. Voici pour le travail géophysique. Ce relevé, réalisé par l'entreprise GéoCarta, a été transposé en partie sur les plans des sondages archéologiques que nous avons faits, en plus de l'iconographie des plans anciens. Nous avons donc une série de superpositions de données qu'il faudra analyser par la suite.



1

Cartographie de la résistivité des parterres nord et est du château de Chambord à une profondeur de 1 à 1,70 m. Image extraite du rapport des prospections géophysiques menées par le cabinet GéoCarta.

Dans le cas de Chambord, nous commençons avec l'état de la connaissance. Les textes parlent toujours des problèmes d'inondation provoqués par le Cosson, une rivière très paresseuse qui charrie beaucoup de matériels : ce sont les roseaux qui ralentissent l'eau et provoquent des inondations. Le premier plan fiable date de 1680, bien après l'abandon du chantier vers 1566.

On y voit un état hérité des jardins dits de la Renaissance même si nous ne sommes pas sûrs de leur véritable origine. L'archéologie suggère que cela pourrait même être un état hérité du Moyen Âge, avec un pont traversant le Cosson sur un chemin, lequel forme un axe structurant. Au milieu, dans la cour, nous avons découvert les vestiges du château médiéval : le site réputé sauvage où allait chasser le roi n'était donc pas si sauvage que cela. On trouve après cette date plusieurs projets conséquents, avec notamment, dans la documentation datant de l'époque de Louis XIV, celui de Mansart avec les écuries, etc. On note que ce projet de jardin se fait un peu à l'économie, puisque les plans essaient de rectifier et de corriger la topographie existante. Beaucoup d'économies avaient également été faites sur les matériaux de construction pour les aménagements intérieurs. L'abandon du chantier date de 1686 et, quelques années plus tard, un plan général et l'inventaire des matériaux sont réalisés.

On remarque sur ce plan une amorce du projet de Mansart avec la demi-lune ainsi qu'un projet de canal, ce qui traduit un changement de parti en cours de route. Cette portion du plan montre les jardins tels que nous les connaissons, avec une rupture radicale et des travaux beaucoup plus importants qui commencent dans les années 1730 et s'achèvent dans les années 1734-1735 et vers 1738 pour les maçonneries. La prospection géophysique montre que la réalisation du projet de Mansart a été beaucoup plus poussée qu'on ne le croyait auparavant, avec, notamment, des parterres que l'on découvre grâce à l'analyse des anomalies géophysiques, ainsi que des traces de l'ancien lit du Cosson que nous avons vues à travers l'évolution de la stratigraphie des tranchées. Il s'agit d'une véritable stratégie pour chasser l'eau avant d'aménager les jardins.

Nous en venons maintenant à des choses plus pratiques sur le terrain. Le décapage mécanique (fig. 2) peut sembler assez brutal et il est vrai que, les premiers jours, nous avons toujours un sentiment de malaise sur un site comme celui de Chambord, avec la peur de commettre des erreurs. Avec ces sondages, nous avons essayé d'avoir une vision de l'évolution de la stratigraphie et de la topographie par rapport à l'organisation naturelle du site. Ici, nous sommes à peu près à 2,70 mètres de profondeur et nous tombons sur les sédiments de marais, avec des roseaux écrasés par l'apport massif d'argile (fig. 3). C'est toute cette partie qui est remblayée avec des matériaux argileux jusqu'au bord du bras du Cosson, tandis que le reste est plutôt composé de sable, comme on a pu le relever lors de la prospection géophysique. Cela a été fait pour rehausser le niveau du jardin. Le géomorphologue a réalisé une analyse des sables : il a montré que ces derniers sont "vivants" et ont subi les effets de l'eau. Il fallait donc apporter une mince pellicule d'argile et de marne calcaire compactée comme surface de circulation et de propreté. Cependant, ce n'est pas le cas partout car cette couche s'amenuise et meurt quelques mètres plus loin. On y retrouve un niveau de sol et de pédogénèse sur la surface d'un marais sableux couverte par une végétation qui commence à pousser. On voit ce que l'on appelle les volutes d'échappement où l'eau a été chassée par l'effet de compactage de cette couche. Ici, nous avons plutôt affaire à des sables morts qui servent à rehausser et niveler le terrain. À partir du XVIII^e siècle, le jardin lui-même n'est qu'une mince couche de terre végétale. Il y a eu ensuite des apports plus récents, comme l'allée sableuse actuelle (fig. 4).



2

Vue aérienne des sondages archéologiques dans les parterres nord et est du château de Chambord, octobre 2013. © J.-L. Bellurget.

Finalement, nous avons trois siècles de jardin compressés sur une quarantaine de centimètres de stratigraphie. Plusieurs types de structures sont observables.

Sur la surface très hétérogène des remblais, on trouve des structures linéaires (fig. 5) qui se lisent relativement bien ; de temps en temps, on voit l'action des racines des plantations dans les sables. D'après le plan de 1756, on serait plutôt en présence d'une haie ou d'une palissade de charmilles qui délimitait la disposition en quinconce des marronniers. Cette configuration reste assez constante jusqu'à la première décennie du XIX^e siècle : nous possédons un plan de vente du domaine en 1819 qui montre plus ou moins la même chose. Ensuite, nous passons à l'interprétation des vestiges. Vous voyez les délimitations des haies mais nous ne savons pas s'il s'agit de haies doublées d'allées, de haies pleines, de palissades, etc. : en 1756, le jardin était encore assez jeune.



3

Détail du fond d'un sondage profond dans le parterre nord du château de Chambord, à une profondeur de 2,70 m (éch. 20 cm). Les roseaux ont été écrasés sur la surface marécageuse des berges du Cosson par l'apport d'une masse de remblais argileux lors de la création des jardins, à partir de 1730. © S. Bryant, Inrap.



4

Vue générale de la coupe stratigraphique de l'un des sondages dans le parterre nord du château de Chambord (éch. 1 m). La séquence des remblais et la surface de l'allée sablée du XVIII^e siècle sont visibles. © S. Bryant, Inrap.



5

Vue générale des vestiges d'un fossé de plantation pour une haie ou une palissade dans le parterre nord du château de Chambord. © S. Bryant, Inrap.

On retrouve ces problèmes d'interprétation dans la zone du potager, avec des délimitations linéaires. Nous admettons qu'il était situé à cet endroit ; si on le compare au potager du roi, à Versailles, dans son état actuel, on repère des éléments similaires dans leur organisation. Toutefois, nous ne savons pas s'il s'agit du potager du XVIII^e ou de celui du XIX^e siècle car, quand le site a été abandonné, cette partie a été utilisée comme pâturage puis comme potager pour les personnes qui travaillaient et habitaient au château.

Les tracés linéaires, chez un pépiniériste, donnent le même type de traces mais n'ont pas la même utilité. Les trous de plantation sont standard, avec environ 90 centimètres de côté, mais ils se trouvent dans un fossé linéaire (fig. 6) et nous ne savons pas si nous avons affaire à une bordure avec une palissade ou une haie, ou à un espace avec des arbres plus importants. Des questions relatives à l'aspect du jardin se posent donc.

Une quinzaine d'années après les derniers travaux, Jacques Rigaud a donné une gravure sur laquelle on voit très bien de magnifiques broderies qui ont disparu : aujourd'hui, toute cette partie se situe en contrebas. Nous ne savons donc pas de quand date ce décaissement, mais la stratigraphie de ce secteur montre directement des remblais et très peu de vestiges au niveau du jardin. À l'exception des jardins de Versailles, où Louis XIV se paie le luxe de dépeupler les forêts pour récupérer les plus grands arbres, la plupart des jardins avaient des arbres plutôt jeunes. À cet endroit, les vestiges archéologiques sont plutôt des chablis mais on voit toujours des traces de limites qui pourraient être celles des palissades allant de pair avec ces arbres. Cela pourrait également correspondre à des techniques connues ailleurs, comme dans les jardins de l'évêché, à Blois, où le système de plantation consiste à creuser une tranchée linéaire, à planter les arbres et à remblayer autour, bien que la tranchée soit beaucoup moins profonde à Chambord. La géophysique montre les anomalies créées par les trous de plantation ainsi que des chablis plus ou moins bien conservés qui permettent justement d'identifier des structures de ce type.

Nous avons ensuite une plantation de noyers, avec un écartement d'environ 10 mètres. Pour les jeunes arbres, il faut compter environ la moitié, c'est-à-dire 4 ou 5 mètres. Comme il s'agissait de très petits arbres, nous nous sommes posé la question de savoir si, au bout d'un moment, on en coupait un sur deux ou si on les conservait pour avoir des tiges poussant droit. Les vestiges archéologiques posent donc aussi des questions sur la pratique des jardins, notamment leur entretien et leur développement. Les peupliers, avec un écartement de 5 à 6 mètres,

donnent au jardin un tout autre aspect que les arbres précédents. La partie végétale est la partie la plus difficile à concevoir pour l'archéologue. Nous pouvons l'appréhender par le biais de la carpologie et des phytolithes, surtout si nous avons la chance d'avoir des éléments carbonisés. L'anthracologie est l'étude des charbons de bois, elle permet d'identifier les espèces mais il s'agit le plus souvent d'éléments périssables et donc plus difficilement identifiables. Il en est de même pour la palynologie ; dans les terres de jardin souvent brassées, remaniées et oxygénées, souvent situées dans des zones très humides, il faut vraiment des conditions de conservation particulières pour que nous puissions avoir accès à l'archive des pollens.

La lecture des coupes stratigraphiques permet de voir les premiers aménagements de surface. Nous avons eu la chance de retrouver les grandes allées du XVIII^e siècle et nous avons, dans les archives, des mentions de l'entretien d'allées de sable (fig. 6). Il s'agit là d'une allée sur recoupe : un remblai de calcaire rend les allées plus durables. Toutefois, la plupart du temps, dans les jardins, par mesure d'économie, cette tranchée est peu profonde et le sable compacté se trouve directement sur la terre, ce qui est beaucoup plus fragile que les allées avec remblais. L'abandon ou le rétrécissement de l'allée large se constate au cours du XVIII^e ou du XIX^e siècle, voire au XX^e siècle. Avec les trous de plantation, nous tentons de restituer le jardin d'après la gravure de Rigaud, avant les années 1740. Il existe peut-être des états de restauration que nous pourrions retrouver avec des fouilles plus étendues, sachant qu'actuellement nous avons isolé ces vestiges avec une seule tranchée et la lecture des coupes. À un moment donné, nous devons ouvrir en surface pour essayer de fouiller en plan.



6

Détail de la fosse de plantation d'un arbre ou d'un arbuste dans le parterre nord du château de Chambord (éch. 50 cm). La plantation semble avoir été réalisée dans une tranchée linéaire. © S. Bryant, Inrap.

En ce qui concerne les vestiges maçonnés, la partie architecturale est plus facile à appréhender si elle est bien conservée.

Le projet de Du Cerceau pour Chambord, au XVI^e siècle, n'a pas été complètement réalisé, notamment le mur de contrescarpe. En revanche, le mur d'escarpe, avec ses balcons en encorbellement (fig. 7), a bien été réalisé sur tout le pourtour de l'édifice, avec un chemin de balade. Il était encore visible au milieu du XVII^e siècle mais les fossés ont été progressivement remblayés. Dans le jardin du XVIII^e siècle, ces chemins creux amenant l'eau au pied du château ont été remblayés car ils posaient des problèmes. C'est à ce moment-là que l'on observe les parterres et les potagers et qu'arrivent les éléments topiaires, comme les palissades ou les buis, bien plus décoratifs, avec des marronniers en quinconce derrière.

Au château Guillaume de Budé, à Yerres, dans l'Essonne, les murs de clôture du jardin sont des murs de terrasse imposants parce qu'il fallait composer avec une pente assez importante. Nous ne sommes plus dans le niveau de circulation ancien. Les murs de jardin ou de clôture sont du XVI^e ou du XVII^e siècle, voire plus tardifs. Le remblayage du site s'est fait à la fin du XVIII^e siècle, voire du XIX^e siècle, et la surface actuelle est seulement à 1,5 ou 2 mètres au-dessus du niveau actuel dans les douves. Dans ce même lieu, on trouve une simple tranchée de récupération quelques dizaines de mètres plus loin ; elle est visible uniquement grâce à un étalage de remblais de démolition et à une tranchée de fondation qui entame le substrat d'argile et de marne calcaire. Il s'agissait là des murs de clôture les plus importants.

Au château de Pontgouin, dans l'Eure-et-Loir, les bordures rustiques en silex et en béton assez récent reprennent le tracé d'un petit mur ancien qui délimitait les parterres et dégagent une esplanade légèrement en contrebas devant la façade principale. On voit très bien l'arasement du mur et un enduit de mortier d'étanchéité, ainsi que les niveaux des sols et des parterres.

Les maçonneries sont souvent les éléments les plus visibles et les mieux conservés, mais les clôtures peuvent également être réalisées dans des matières périssables. On le voit devant le château de Chambord : des gravures dans Félibien, datant de 1680, et des tableaux figurent, dans le jardin dit Renaissance, de petites palissades en bois qui reprennent des limites beaucoup plus anciennes. Des charbons retrouvés ont en effet été datés des XI^e et XII^e siècles, ce qui sème le trouble dans le schéma chronologique établi. Il s'agit de fossilisation par des clôtures périssables d'une limite beaucoup plus ancienne. Au château de Pontgouin, les murs du potager et du verger n'ont peut-être pas toujours eu une base maçonnée : les parties maçonnées se limitent aux angles, le reste étant en pisé (fig. 8). La toiture était en bois et en tuiles pour protéger le pisé de l'humidité. Des vestiges de ce type peuvent être retrouvés mais leurs traces n'apparaissent que si une fouille relativement fine et attentive sur la façon de délimiter et de clôturer est menée. Il ne faut pas oublier, à côté de son rôle esthétique, l'importance de la gestion de l'eau. Sur des photographies aériennes de la ville de Richelieu, en Indre-et-Loire, dont le château est maintenant démolí, on peut ainsi repérer des bassins qui supposent l'existence de systèmes de pression pour alimenter des fontaines.

Au château de Pontgouin se pose le problème de l'eau coulant au pied des terrasses du jardin (fig. 9), qui étaient surélevées, peut-être sur le site du château médiéval existant, avec des murs de soutènement. Ceux-ci ont montré plusieurs étapes de réparation sur cette partie essentielle du château, structurante pour les jardins et les parcs. L'eau est une ennemie redoutable pour la conservation des vestiges. En plus des eaux profondes, il faut gérer les eaux de surface, ou eaux d'agrement.

Nous sommes dans le jardin d'un cloître médiéval, à Châteauroux (fig. 10). À côté de la salle capitulaire, dans le cloître, se trouve une évacuation d'eau à partir des cuisines, avec des éléments en terre cuite. On note toute une technologie très bien développée durant le XIII^e ou le XIV^e siècle, avec des éléments relativement standardisés qui s'emboîtent. Au château du Grand-Pressigny, construit dans les années 1710-1720 au plus tard, a été bâtie une grotte avec un système d'alimentation en eau. Les vestiges sont des gainages en terre cuite, enrobés de mortier, et des tuyaux en plomb pour alimenter les fontaines de façade et les intérieurs. Ces jardins étaient souvent la vitrine technologique de leur époque, avec des cannelles de réglage de la pression pour les fontaines de façade, etc. Nous avons parfois la chance de retrouver ces éléments en place. Plusieurs matériaux sont utilisés : la terre cuite pour le gainage, le plomb, etc. Les traces rouges visibles sont probablement du mastic de plombier permettant d'assurer l'étanchéité des raccords, un élément essentiel pour la robinetterie.

Au château Guillaume de Budé, le jardin a été réaménagé à la fin du XVIII^e siècle par un fontainier qui avait acheté le domaine et on retrouve les mêmes techniques que précédemment, avec les tuyaux enrobés de mortier pour l'eau sous pression. Les techniques de fabrication des tuyaux sont différentes, en spirale, avec des traces de mastic - un mélange d'oxyde de plomb, de tuile pilée, d'huile de lin et de chaux formant une pâte pour assurer l'étanchéité. Derrière, on trouve une canalisation pour les eaux de drainage, de surface ou d'évacuation, qui ne sont donc pas sous pression. Les deux types de structures hydrauliques coexistent donc.

Je voudrais évoquer maintenant le site d'un prieuré à Lorris, dans le Loiret. Le contexte est plus récent, nous sommes au XIX^e siècle. Pour filtrer et essayer de canaliser l'eau, des tranchées sont remplies de branchages, avec de la bruyère ou de la paille. Comme on se situe en fond de vallée, on constate des remontées d'eau et, après 20 à 30 minutes de décapage, les tranchées sont à moitié pleines. Il s'agit là d'un problème que rencontraient souvent les ingénieurs hydrauliciens et les créateurs de jardins : comment gérer cette eau, nécessaire mais pas toujours la bienvenue ?



7
Vue générale des vestiges du mur d'escarpe avec un balcon en encorbellement qui délimitait les fausses braies du château de Chambord, découverts en 2010. © S. Bryant, Inrap.



8
Le mur de clôture en pisé du château de la Rivière à Pontgouin (Eure-et-Loir). Seul l'angle est en maçonnerie. À noter également, les vestiges du chapeau en bois et en tuiles plates qui protégeait le sommet du mur de la pluie. © S. Bryant, Inrap.



9
Le mur de terrasse des jardins du château de la Rivière à Pontgouin (Eure-et-Loir). L'eau était une composante essentielle de la mise en scène des jardins mais sa gestion impliquait de bonnes connaissances de l'ingénierie hydraulique et des travaux de terrassement et de maçonnerie à mener en conséquence. © S. Bryant, Inrap.



10
Une partie des drains avec des tuyaux en terre cuite, dans le cloître du couvent des Cordeliers à Châteauroux (Indre), XIII^e ou XIV^e siècle. Connus depuis l'Antiquité, ce type de canalisation en terre cuite a également été utilisé dans les jardins depuis le Moyen Âge et jusqu'au XIX^e siècle. © S. Bryant, Inrap.

Au Grand-Pressigny, on trouve aussi des éléments de bassins hydrauliques, c'est-à-dire des bassins pas très profonds possédant des systèmes de réglage et d'alimentation. Différents matériaux sont mis en œuvre. Un bourrelet d'argile était accolé à la maçonnerie pour former l'étanchéité extérieure. Le revêtement intérieur était constitué de mortier de tuileau, assez grossier, avec des pétards de chaux mal écrasée, mais le mortier était efficace. Nous avons aussi des fragments de tuyaux.

Malheureusement, une bonne partie des vestiges est souvent constituée de débris ; on ne retrouve pas de beaux vases ou de belles faïences, comme nous l'avons vu tout à l'heure au musée Rodin. Toutefois, tous les éléments de décor, comme les pots à fleurs et les mangeoires, même s'ils sont cassés, sont importants.

Revenons à Chambord et aux chablis (fig. 11). L'action des racines est visible sur la partie inférieure du trou de plantation. L'implantation des chablis correspond au cercle des racines et donc à l'arrachement. Par endroits, on peut même supposer la destruction par un incendie de plusieurs arbres, même si nous ne parvenons pas à la dater. En outre, dans les jardins, les arbres peuvent parfois tomber malades ou devenir une source de bois de chauffage très convoitée par les personnes qui habitent autour du château.

Au XVII^e siècle, le jardin de l'orangerie du château de Blois était l'un des plus grands jardins d'herboristerie et de médecine de France. Il s'agit d'une création de Gaston d'Orléans qui mériterait à elle seule une histoire. Finalement, le seul vestige du jardin ancien, du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle, représente 25 à 30 centimètres de terre végétale et de limon piétiné. Les niveaux que vous voyez datent du XIX^e siècle et ont été posés directement sur ces vestiges, puis creusés pour réaliser des parterres au XIX^e siècle, et enfin recoupés par les parterres qui composent le décor de l'espace contemporain. Ce ne sont donc pas forcément les sites princiers ou royaux qui sont dans le meilleur état de conservation ; je pense que le potentiel des "petits" jardins mériterait d'être regardé de plus près.

Un dernier point : dans l'appartement du château d'Yerres, nous avons découvert les plans d'un projet de jardin datés de 1901-1902, avec de belles broderies, le mur d'enceinte, les serres, le lierre et tous les parcours. On a trouvé aussi des vestiges de bassins et de petites rocailles néoromantiques du XIX^e siècle. Les vestiges de la broderie se voient encore en surface, avec des cyprès et des sapins qui ont pris une taille importante en raison de l'abandon du jardin. Il présente finalement un assez beau potentiel pour les relevés en surface et la conservation éventuelle de ces éléments.

Je vous remercie pour votre écoute de ce tour d'horizon très rapide, et je répondrai avec plaisir à vos questions.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

M. Philippe Bardel

Avez-vous connaissance de fouilles programmées dans des jardins en France, ou est-ce exclusivement au gré du creusement d'une tranchée de gainage, etc., que l'on regarde ce qui se passe ?

M. Simon Bryant

Dans le cas de Chambord, ces recherches ont été entreprises parce qu'un projet d'aménagement visait à restituer le jardin Renaissance. Mais une étude documentaire faite par un ancien élève de l'école de Versailles a mis en évidence une iconographie très riche du XVIII^e siècle : à l'heure actuelle, le parti est de privilégier la forme XVIII^e siècle. Nous avons déjà fait un diagnostic de l'état de conservation des vestiges.

En ce qui concerne le château Guillaume de Budé, il s'agit du même processus de réhabilitation. L'aménageur, la Fondation de France, souhaite aussi prendre en compte le jardin paysager, qui est un des rares îlots de verdure. En région Centre, nous n'avons pas de véritables fouilles programmées sur les jardins ; il faudrait peut-être ouvrir des chantiers-écoles. Nous essayons donc tant bien que mal, avec les contraintes mais aussi les avantages liés au préventif, d'intervenir sur ces sites. Tous les exemples que je vous ai présentés s'organisent dans le cadre de projets d'aménagement du jardin, du parc ou du château. C'est aussi le cas pour Le Grand-Pressigny, où la situation est un peu compliquée : le bail emphytéotique concerne un particulier mais le domaine est sous la responsabilité de la commune. Le château lui-même, où un musée de la Préhistoire vient d'être inauguré, appartient au Conseil départemental. La commune n'a, quant à elle, pas les moyens de soutenir le site. En 2007, j'avais fait un sondage et nous sommes toujours au point mort huit ans plus tard. Il y aura donc nécessairement des fouilles complémentaires. Le château du Grand-Pressigny pourrait donc faire l'objet de fouilles programmées mais cela dépendra des financements. Le cloisonnement institutionnel ne facilite pas la prise en compte de sites comme celui-ci.

Mme Christine Toulhier

Dans cette présentation, je trouve que vous avez montré que vous êtes plus proche du végétal que nous. Vous êtes vraiment dans les racines, dans les plantations, etc. Cela permet-il d'aller jusqu'à l'identification des arbres ? Vous avez parlé d'alignements : allez-vous au-delà, jusqu'à une restitution de la composante végétale du parterre que vous abordez ?

M. Simon Bryant

Non, pas pour l'instant. Il est vrai que nous nous reposons beaucoup sur les textes. Je sais que le parc du Grand-Pressigny a déjà été étudié par des pionniers de l'archéologie des jardins. C'est Anne Allimant qui en a fait l'étude botanique, que nous n'avons pas entreprise ; d'où l'importance du dialogue entre les chercheurs et les institutions. Nous sommes centrés sur la restauration. Il s'agit de retrouver les aménagements des abords pour orienter la restauration. Cependant, nous sommes très heureux d'avoir à notre disposition des résultats en matière de botanique, car ce n'est pas quelque chose que nous faisons. Nous pouvons identifier des espèces à partir de graines ou de vestiges carbonisés, car nous avons des carpologues et des personnes capables de faire de la palynologie, mais il est très rare que nous utilisions directement les études botaniques.



11

La fin d'un jardin. Vue générale des chablis laissés par la suppression du quinconce des marronniers d'Inde dans les jardins du château de Chambord. © S. Bryant, Inrap.

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ANGERS ET SA PARTICIPATION À L'ESSOR DE L'HORTICULTURE ANGEVINE

Jean-Louis de la Celle,
président de la Société d'horticulture d'Angers et du Maine-et-Loire

Jean-Louis de la Celle est exploitant agricole et éleveur. Dans les années 1990, il est associé aux études sur les parcs agricoles en Anjou au XIX^e siècle commandées par la DIREN, puis par la DRAC, en collaboration avec Dominique Pinon et Adeline Hamon. Ancien membre du comité national des parcs et jardins (CNPJ), membre de la société nationale d'horticulture de France (SNHF), il participe tous les ans au jury du prix Bompland.

Je représente une vieille dame, car la société a été créée en 1683 sous la forme d'une académie. Il s'agissait d'une académie littéraire qui regroupait plusieurs domaines. Selon moi, notre ancêtre est le marquis de Turbilly qui était un grand agronome dans la région de Saumur. Il a écrit un ouvrage très important sur les défrichements que la reine Marie-Antoinette, elle-même, avait lu. Il obtint aussi la création d'une société royale d'agriculture en la généralité de Tours, avec trois bureaux à Tours, à Angers et au Mans. Ce marquis conseilla également Bertin pour monter l'académie de l'agriculture de Paris. Cette dernière a disparu lors de la révolution en 1793, comme la quasi-totalité des associations. Toutefois, entretemps, en 1777, les botanistes s'étaient réunis. À cette époque, Jean-Jacques Rousseau avait lancé la mode de l'herborisation et de la botanique, et dans ce groupe se trouvaient des personnes cosmopolites, fines d'esprit, des propriétaires, donnant des cours de botaniques. Ces personnes se réunissaient toutes les semaines pour enseigner la botanique et créèrent un jardin d'herbes de pharmacie. Le professeur le plus prestigieux était monsieur La Revellière-Lepeaux. Il était tombé amoureux de mademoiselle de Chandoiseau, une botaniste passionnée, qui lui apprit la botanique. Cette école disparut aussi avec la Révolution.

La reprise a été très longue, à la suite des bouleversements causés par la Révolution. La région d'Anjou, notamment, a été très abimée et, pour les horticulteurs, les guerres de Vendée ont saccagé Angers et ses pépinières. Il n'y avait donc plus rien. En 1827, la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers renaît.

La Société d'agriculture, sciences et arts devait réaliser des expositions pour faire connaître les produits angevins et, en 1831, eut lieu la première exposition. Cette exposition a eu beaucoup de succès.

On trouvait une profusion d'arbres fruitiers dans tout le département, car les gens semaient eux-mêmes. La société d'agriculture fonda alors un jardin fruitier, puis un comice. La mairie d'Angers avait donné à la société le jardin du logis Barrault qui était l'ancien séminaire, et la société a commencé à planter. La société a demandé à tous les habitants de lui envoyer un fruit et un greffon. Les horticulteurs ont ensuite étudié les arbres pendant trois ans, ont goûté leurs fruits, ont observé la végétation, etc. Si l'arbre n'était pas bon, il était jeté. S'il était bon, il était recommandé et distribué à tous les pépiniéristes. La société donnait donc une certification pour les fruits. C'est grâce à cela que, plus tard, est arrivée la poire "Doyenné du Comice".

En 1838, a été créé le comice horticole qui s'appelle maintenant société d'horticulture. Ce comice avait été commencé par le marquis de Turbilly dans sa société d'agriculture, car il organisait des réunions et distribuait des diplômes. Le comice horticole est devenu une section complète de l'académie, avec un président et trente associés. Ces derniers formaient un mélange hétéroclite de personnes intellectuelles, avec de nombreux étrangers. Parmi ceux-ci, on trouve le paysagiste Kilian qui était le seul vrai paysagiste, Victorien La Revellière, le neveu de La Revellière-Lepeaux, le député Las Cases, Louis-Anatole et André Leroy qui étaient cousins germains, Robert Moreau, rosiériste, Meneau, un treillageur, ainsi que la comtesse de Serrant. Parmi les étrangers, on trouvait les frères Baltet qui étaient membres correspondants, monsieur Lavallée, Léonce de Lambertye, le premier secrétaire de la société d'horticulture de Paris. Ces personnes se réunissaient le dimanche à 13h30.

Dans le jardin de la société, on trouvait 600 variétés de poiriers, 400 de pommiers, 58 de pêchers, 80 de pruniers, 54 de cerisiers, 20 d'abricotiers, 5 d'amandiers, 450 de vignes, en partie suite à un héritage, et 40 de groseilliers. La vigne étant importante pour l'Anjou, la société a été très préoccupée par l'arrivée du phylloxera.

En 1853, les plus beaux fruits du jardin ont été envoyés au Prince-Président qui était venu inaugurer l'arrivée du chemin de fer. Le train a sauvé l'horticulture angevine car, auparavant, toutes les pépinières travaillaient avec Orléans et les produits circulaient par voie navigable sur la Loire. Avec le train, il était possible d'expédier plus rapidement tous les produits à Paris, en particulier les spécialités comme les melons de Saint-Lô. À cette époque, autour d'Angers, on trouvait beaucoup de maraîchers produisant de grandes spécialités que Paris s'arrachait. Je ne vous en donnerai pas la recette, mais il paraît que les melons de Saint-Lô poussaient remarquablement parce que les maraîchers amenaient leur tonne sur la place du château et ces dames amenaient leurs seaux.

En 1863, le jardin s'épuise. Le comice agricole en demande donc un nouveau, sans réponse de la part des villes au début. Cela explique la création de la société d'horticulture afin d'être plus libre vis-à-vis de la Ville et de l'académie. En 1864, est créée la société d'horticulture d'Angers et du Maine-et-Loire, avec l'accord du préfet, monsieur de Bourlon de Rouvre. Son premier président a été André Leroy, le célèbre pépiniériste. La société était totalement étrangère à la politique. Étaient donc représentés le maire et le préfet en tant que membres d'honneur.

Le président qui a succédé à André Leroy s'appelait monsieur Drouard, un industriel de Chalonnes-sur-Loire. Les vice-présidents étaient monsieur Audusson, un célèbre pépiniériste, et Louis Leroy, le cousin germain d'André Leroy. Certains membres honoraires sont assez curieux. Parmi eux, on trouvait monsieur Millet, ancien président du comice, monsieur Coupery, président de la société nantaise d'horticulture, monsieur Herincq, rédacteur en chef de L'Horticulteur français, monsieur Sounq, directeur de la société d'horticulture en Prusse, monsieur Hock, secrétaire général de la société d'horticulture de Berlin, monsieur Pépin, chef de l'école de botanique au Jardin des Plantes, ainsi que les principautés de Hanovre, de Wurtemberg et de Prusse. Les personnes qui faisaient des échanges avec les membres de la société d'horticulture - fruits ou greffes - et qui proposaient des communications intéressantes devenaient membres d'office.

Nos bulletins sont édités depuis 1827. Année après année, que faisaient nos horticulteurs ? Quels sujets sont abordés dans les articles et quelles informations pouvons-nous y trouver ? J'ai sélectionné quelques dates qui permettent de brosser l'action de la société.

1865

Le soufrage contre l'oïdium de la vigne

1867

La fructification de l'*Aucuba japonica*, nouveauté dans le Maine-et-Loire

1871

La société d'horticulture s'occupe de la plantation des boulevards de la ville suite à un accord passé avec la mairie lui permettant de donner des conseils et de s'occuper de tous les espaces verts de la ville.

1873

La société ouvre une école pour former les apprentis et compte sept commissions - floriculture, arboriculture, pomologie, viticulture, culture maraîchère, art et industrie agricoles, puis arbres forestiers et conifères.

1875

Monsieur Allard, qui était un passionné d'horticulture, crée un arboretum à Angers et commence à y intégrer ses collections de conifères.

1877

La société réfléchit à la manière dont on peut se préserver du phylloxera, arrivé en 1863 dans le Gard, par des porte-greffes américains. Le phylloxera a été découvert au Texas, en 1831, sur *Vitis monticola*.

1879

Le camélia Adolphe Audusson est créé.

1883

Le phylloxera arrive en Anjou. Il se déclare en 1884 à Angers et à Saumur, ce qui a des conséquences épouvantables pour le Maine-et-Loire où les vignes sont nombreuses. Pour faire disparaître cet insecte, il fallait greffer sur des porte-greffes américains, différents de ceux qu'appréciait l'insecte.

1888

Le *Torreya myristica* a fructifié. Un *Torreya* américain en voie de disparition actuellement.

1889

La taille des camélias et les porte-greffes américains que sont le *riparia*, le *solonite* et le *violata*. Ils sont faits par greffe à l'anglaise sur table et entourés de raphia. Ils ont été importés en France dix ans avant.

Un autre article rend compte des visites de parcs de propriétés par des commissions pour essayer d'identifier des nouveautés dans les potagers. C'est grâce à cette pratique que la société d'horticulture possède maintenant de nombreux renseignements sur les parcs et jardins.

1892

La société organise un concours pour un professeur d'arboriculture et de viticulture. L'enseignement agricole n'était donné que par la société d'horticulture. Il s'est arrêté en 1970 avec, sur la fin, de nombreux bénévoles.

1894

On dénombre 269 membres et 12 commissions.

1895

Parution d'une grande histoire des parcs avec le paysagiste Pierre-Auguste Kilian.

1879 à 1880

Les effets du froid se font sentir, avec -20°C, de même qu'en 1894 et 1896 où il a fait -16°C. Tous les végétaux qui résistaient ont été notés.

1896

Les membres échangent sur *Populus pyramidalis*, le peuplier d'Italie, qui était arrivé à la fin du XIX^e siècle en Anjou grâce au baron Foulon, à Doué-la-Fontaine. Il a certainement également été planté à Montgeoffroy. Les pépinières de Doué-la-Fontaine ont ensuite connu un essor important, en particulier grâce au pépiniériste Chatenay que le Baron Foulon avait fait venir de Châtenay-Malabry. En 1896, il se brouille avec la société d'horticulture de Nantes. Le Museum hérite alors de l'herbier de monsieur Lloyds, un amateur passionné de tulipes qui avait dressé une tente à Nantes, dans son jardin, pour admirer les tulipes qui fleurissaient le matin au lever du jour.

1897

La mode des plantes se diffuse. Un grand article est consacré au fuschia et, en 1898, au camélia, une spécialité de l'Anjou planté au jardin du Mail, à Angers.

1899

D'autres maladies arrivent en Anjou, comme celle du châtaignier. Les outils du jardinier se modernisent, comme avec la tondeuse à moteur.

1900

Importation de la banane. Un if remarquable est cité à Saint-Barthélemy.

1901

Sont évoqués la pâte à papier, les lilas syringa et les jardins fruitiers.

1902

Le catalogue de la bibliothèque paraît. Il mentionne les ouvrages du legs de mademoiselle de la Denansay, provenant de la bibliothèque de son père : 490 ouvrages, 780 volumes.

1903

Communication sur l'index des plantes de Chine. La même année apparaît le marsonia ou maladie des taches noires sur les feuilles de rosier.

1905

Un article traite des appareils frigorifiques. Description du fruticetum des Barres.

1906

Cours d'arboriculture d'ornement.

1909

Aucun nouveau jardin n'est mentionné.

1922

Création des jardins ouvriers transformés en jardins familiaux.

1925

La société achète un jardin et construit des salles de cours, par souscription.

1927

Création de cours de levée de plans et de nivellement. La société compte 1062 membres et 200 jardiniers participent au concours des jardins ouvriers.

1928

Cours de techniques de Cultivateur grainier. La Bibliothèque se compose de 1353 volumes.

1929

- Présentation du pulvérisateur "Vermorel" que l'on porte sur le dos.
- Le *Poliothyrsis sinensis*, issu de graines du jardin botanique de Tenérife, fleurit à Savennières chez le colonel Péré.
- Création de la première coopérative fruitière.

1931

Éclectisme de la Société : l'ouvrage de Monsieur de France *Le Sourcier moderne* est présenté.

1933

- Présentation d'un avocat, fruit ou légume.
- Création de la fête des mères.
- Création également des concours des balcons fleuris.

1934

Exposition dans les jardins fruitiers de la Société.

1935

On compte 40 000 hectares de vigne en Maine-et-Loire.

1936

Il est écrit que les jardins ouvriers se ressentent des 15 jours de congés payés.

1937

De beaux arbres disparaissent de l'arboretum de la Maulévrier (arboretum planté de 1803 à 1895).

1938

Biographie de monsieur Allard, créateur de l'arboretum de la Maulévrier décédé en 1918.

1943

Création à la Société d'un jardin d'essai de dahlias (100 variétés).

1944

Biographie d'André Leroy (1808-1875).

1951

Un article sur le figuier et les variétés femelles parthénogénétiques.

1957

Concours des villages fleuris.

1958

Une étude sur le lombric.

1962

Un article sur la flore du massif Armoricaïn et de l'Ouest Anjou par le Chanoine Corillion.

1963

Les Espaces verts dans l'urbanisme contemporain.

1967

Profit d'aménagement de la vallée de l'Authion.

1969

Arbustes méditerranéens rencontrés en Anjou.

1970

Des variétés de dahlia sont obtenues par mutation et radiation (rayon gamma cobalt).

1971

Ouverture de l'école d'Horticulture - Institut national d'Horticulture (I.N.H) et du centre horticole de la Ménitrié.

1972

- Une communication porte sur l'agriculture biologique.
- Culture in-vitro des boutures de méristem.
- Historique de la poire William obtenu en Grande-Bretagne en 1770 ou 1796, mais introduite en 1828 en France.

1974

Les cours prodigués par la Société deviennent une antenne du centre de formation des apprentis de Mazé. Un article est dédié à l'arrosage goutte à goutte en Israël.

1975

La Société quitte ses locaux de la rue Desmazières pour l'arboretum Gaston Allard.

1976

Cessation des cours.

1982

La culture in Vitro.

1984

Flore et végétation de la Loire par le Chanoine Corillion

1989

Lancement par l'État du mois des Jardins.

1990

Article sur la graphiose de l'Orme.
Création d'une exposition vente des plantes "Les Automnales de nos jardins".

1992

Présentation d'inventaires des parcs dans le Maine-et-Loire.
Floralies d'Angers "Les Floréales".

1993

Voyage en Hollande : Rotterdam Boskoop, Gouda, marché aux fleurs d'Aalsmeer, Amsterdam.

1999

Réaménagement des jardins de l'Arboretum

2000

Lancement de l'ouvrage *L'horticulture Angevine des origines à l'an 2000*, édité par la Société d'horticulture.

2001

Communication écrite sur les obtentions angevines.

2002

Achat par les archives du Maine-et-Loire des plans de jardins exécutés par André Leroy.
Flore de la Vallée de la Loire avec repérage du *Paspalum paspalodes*, une poacée découverte aux Ponts-de-Cé en 1923.

En 2014, la société a fêté ses 150 ans. Elle se réunit tous les mois autour d'une conférence - information et d'un temps dédié à la présentation de végétaux. Elle organise des visites de pépinières et de jardins dans la région, en France et à l'étranger, et poursuit son objectif de promotion de l'horticulture.

LES PÉPINIÈRES MINIER : CENT SOIXANTE-DIX-SEPT ANS DE TRADITION ET DE MUTATION

Patrick Pineau,
directeur Recherche et Développement des Pépinières Minier

Patrick Pineau a une formation de paysagiste, puis de commercial. Il travaille depuis 28 ans aux Pépinières Minier, dans un premier temps comme responsable commercial, puis comme directeur commercial Professionnels et distribution spécialisée. Depuis 2006, il est directeur recherche et développement, ainsi que responsable du développement de la société d'édition de roses "Primavera" de Pépinières Minier.

Notre maison a été créée en 1838 par M. Halope, qui fonda des établissements de productions horticoles variées ; à l'époque, nous produisions surtout des bulbes, des fleurs, des graines, des plants potagers et fruitiers, mais assez peu de plantes d'ornement. Au fil du XIX^e siècle, la production s'est spécialisée dans les produits horticoles et, en ce qui concerne l'ornement, dans les plantes de terre de bruyère et le camélia, notamment, car le climat de l'Anjou lui était très favorable. La société conserva aussi de jeunes plants fruitiers car les jardins étaient surtout vivriers. Les principaux clients des pépiniéristes étaient alors les propriétaires de châteaux et de maisons bourgeoises qui possédaient des jardins dits d'agrément.

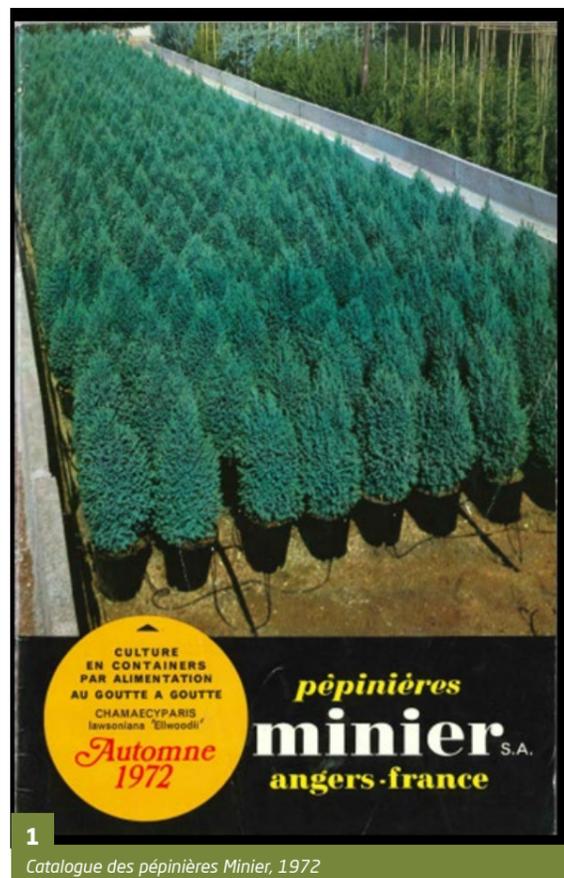
La première grande mutation eut lieu après la Première Guerre mondiale : M. Édouard Minier succéda alors à M. Halope, et les Pépinières se tournèrent vers une production plus ornementale car tout était à reconstruire, et les gens commençaient à installer des plantes d'ornement. Une production de jeunes plants fruitiers fut conservée car l'époque est aussi marquée par le début des grandes exportations, en particulier vers les États-Unis. La prise en main de l'entreprise Minier par Robert Minier, en 1933, marqua un grand tournant pour l'entreprise puisqu'il l'a dirigée pendant près de cinquante ans. Il lui a assuré un développement important grâce à la multiplication et à la création variétale. Il a multiplié par six la taille de l'entreprise : elle comptait environ quarante-cinq personnes avant la Seconde Guerre mondiale, et deux cent soixante-dix quand il est parti, dans les années 1980. Robert Minier a aussi encouragé la recherche de nouvelles techniques de multiplication à partir de l'après-guerre. À l'époque, la multiplication se faisait beaucoup à partir de greffes et Robert Minier, aidé de ses principaux collaborateurs en production, a mis au point des techniques de multiplication de boutures, sur les magnolias gallissoniensis, par exemple, qui étaient toujours faits de greffes. Cette découverte a été une révolution et, à la même époque, on découvre d'autres techniques de multiplication sur bouture sur les cytisis, les ligustrum, etc. Cette technique permettait une meilleure productivité et accroissait donc la rentabilité.

La mécanisation a été mise en place dans les années 1960 et 1970. En 1968 est arrivée une véritable révolution avec les productions en containers, qui ne se faisaient pas du tout en Europe : MM. Jacques Derly et Robert Minier ont rapporté ce principe des États-Unis.

C'est à partir de 1972 que les cultures en containers que nous connaissons aujourd'hui dans toutes les entreprises d'Europe ont été mises au point. Dans le même temps, des techniques de solutions nutritives, comme la solution Coïc, ont été développées. Beaucoup d'entreprises s'ouvrent alors au marché européen grâce à l'explosion de la demande liée aux jardins d'agrément dans les années 1970 et 1980.

Sur la diapositive (fig. 1), vous pouvez voir un catalogue de 1972, avec la culture en containers et la multiplication des magnolias de bouture. À cette époque, la culture en containers se faisait beaucoup en bâches et en goutte-à-goutte.

De 1985 jusqu'à aujourd'hui, après avoir assisté à une mutation de l'offre - auparavant, les producteurs étaient une force de proposition -, on subit plutôt une mutation de la demande. Dans les années 1980 sont apparues les jardineries, avec de nouvelles méthodes de vente. Auparavant, les plantes étaient commandées chez le producteur et on les achetait chez lui, au fil des saisons. Avec la culture en containers est apparue la vente en toute saison. De même, les ventes de jeunes plants à l'exportation se sont développées.



1 Catalogue des pépinières Minier, 1972

Dans les années 2000, une cellule Recherche et Développement a été mise en place au sein des Pépinières Minier, ce qui nous a permis de commencer nos travaux d'hybridation - ils avaient, à vrai dire, débuté dans les années 1970, mais plutôt de manière empirique. Les Pépinières Minier ont toujours au catalogue environ soixante-dix variétés créées dans leurs établissements, dont les hibiscus Pink Giant et Russian Violet, issus des travaux de Claude Bellion, directeur de production. L'entreprise poursuit cette démarche avec un programme plus structuré et travaille sur de nombreuses espèces, les hibiscus, les lilas, les glycines, les campsis, les physocarpus, etc.

Cette cellule R&D nous permet d'avoir des connexions importantes avec d'autres entreprises qui travaillent de la même manière dans le monde. Il y a une bonne quinzaine d'entreprises qui sont à la fois productrices et obtentrices, ce qui permet de composer un "club" informel où nous pouvons échanger des variétés, développer les variétés de nos collègues américains, japonais ou australiens, etc. Cette démarche passe par des périodes assez longues de tests et d'essais. Malheureusement, la rapidité des informations à l'heure actuelle ne favorise pas ce genre d'échanges, même s'ils sont nécessaires.

Aujourd'hui, les pépinières doivent répondre à de grands défis. Nous sommes confrontés à l'accélération des informations et des échanges ; c'est un fait, Internet est notre ennemi. Avant, quand vous demandiez une variété à une de vos relations aux États-Unis ou au Japon, vous ne l'aviez que l'année suivante, voire deux ans après. Maintenant, avec quelques clics, il est possible de recevoir la plante sous une quinzaine de jours. Cette procédure accélère les choses mais possède aussi un gros inconvénient : les plantes mises sur le marché, notamment les nouveautés, sont assez peu testées en conditions réelles. Tout va très vite et l'on s'aperçoit que tout le monde travaille sur les mêmes thèmes ; c'est une course. Or, je pense que la vitesse n'est pas compatible avec notre métier.

Un autre grand défi à relever dans les dix prochaines années sera d'assurer la pérennité de nos entreprises. En effet, les entrepreneurs et les directeurs d'entreprises vieillissent - de nombreux propriétaires ont aujourd'hui un âge avancé -, et il existe assez peu de formations : il n'y a plus d'école de pépiniériste à proprement parler. Nous avons de plus en plus de mal à attirer des jeunes dans nos métiers, qui ne font pas forcément rêver.

Le financement de la production est un autre gros problème dans notre pays : quand on conçoit une mise en production générale et qu'on la multiplie, la plante est vendue en moyenne deux ou trois ans plus tard. Cela signifie qu'il faut financer le stock pendant trois ans avant d'espérer pouvoir le vendre.

La concurrence des nouveaux loisirs est elle aussi un défi puisque les jeunes s'intéressent de moins en moins à nos activités pour se tourner vers Internet, leur téléphone portable et les voyages. Pour continuer à vendre des végétaux, il faut donc se montrer créatif. La baisse de la consommation est effective ; elle est due en partie à la diminution de la taille des jardins. Nous sommes finalement très liés au domaine de la construction, assez compliqué actuellement. En outre, de manière générale, depuis quelques années les jardins mettent en œuvre moins de végétaux et beaucoup plus de matériaux : il s'agit d'une tendance lourde qui a un impact sur nos productions. On s'aperçoit aussi qu'il y a une perte des savoir-faire au jardin, les gens étant de plus en plus éloignés de la terre. Nous travaillons de plus en plus avec des citoyens qui veulent consommer rapidement, et moins avec les ruraux, alors que dans notre activité les produits ont une longue durée de vie.

Ces défis nous conduisent, dans le cadre de la recherche et du développement, à trouver de nouveaux axes d'étude. Même si nous avons du mal à nous adapter aux phénomènes de mode, nous essayons de suivre les tendances lourdes. Nous privilégions ainsi les végétaux bien adaptés à la sécheresse, ou plus compacts, pour s'adapter à la taille réduite des jardins - c'est un point auquel nous accordons beaucoup d'attention dans nos sélections variétales -, etc. Nous travaillons aussi sur la stérilité des hybrides que nous créons car certains végétaux, comme les buddleias, sont déjà interdits dans certains pays d'Europe. Nous travaillons sur la stérilité soit en hybridation interne chez Minier, soit par échanges avec nos collègues américains qui ont déjà fait de grandes avancées. Nous travaillons aussi sur la résistance aux maladies mais certaines d'entre elles seront difficiles à combattre, de même que certains insectes sont difficiles à contourner. Dans nos hybridations, nous essayons aussi d'améliorer la productivité des plantes : nous cherchons à obtenir des plantes qui se ramifient plus facilement, qui nécessitent moins de taille, qui remontent à fleur et offrent donc des périodes de vente plus longues, mais aussi à avoir des végétaux persistants. Quand on crée une nouvelle variété, il faut toujours imaginer ce qu'elle peut devenir dans un jardin et ce que l'utilisateur va pouvoir en faire.

Il faut créer une histoire autour de la plante.

Pour répondre à ces défis et à ces attentes, la dernière grande évolution de notre société prendra effet le 1^{er} janvier prochain : nous allons séparer nos activités professionnelles de nos activités grand public, c'est-à-dire de nos ventes de plantes en jardinerie car nous ne vendons pas en direct. Après un accord de licence avec France Télévision, toute notre activité grand public va être commercialisée sous la marque Silence ça pousse. La marque Minier solutions pro sera réservée à la vente de jeunes plants et à la vente aux professionnels (paysagistes, grossistes, concepteurs, etc.). Nous allons bien séparer nos deux secteurs d'activité pour que les choses soient claires. Cela se traduira notamment par l'organisation de clubs régionaux de consommateurs pour échanger des conseils ; nous mettrons aussi en place un service Internet avec un coach qui sera capable de répondre aux consommateurs, etc. Cela vise à rassurer le consommateur, à lui donner le goût du végétal et à le voir différemment. Je vous remercie de votre attention.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Mme Aline Robuchon, Epsilon Végétal

Bonjour, vous avez évoqué votre travail sur les végétaux en ce qui concerne la sécheresse, la mise à fruits, la ramification, etc. Il s'agit d'un travail sur l'organisation du végétal et sur ses capacités d'adaptation climatique et biologique. Comme cette journée a pour thème le jardin et le patrimoine, dirigez-vous également vos recherches sur le végétal ? Je vais prendre un exemple. À l'heure actuelle, certains jardins ont une conception très minéralisée : il s'agirait d'avoir un végétal dont le tronc, les branches et l'architecture tendent vers cet aspect, ou encore un végétal qui irait dans le sens d'un style champêtre. Avez-vous cette conception du végétal adapté au jardin ?

M. Patrick Pineau

Nous nous situons à la base de la création variétale. Ce sont en général nos clients pépiniéristes qui font évoluer les végétaux, leurs formes et leur utilisation, grâce à leur expérience : nos clients italiens, par exemple, font avec nos végétaux des choses qu'un client hollandais ou polonais ne fera jamais. Ce sont donc eux qui adaptent la manière dont ils produisent leurs végétaux et qui les conduisent à une utilisation spécifique dans le paysage. Il est toujours difficile de créer des végétaux en se disant que telle plante va être placée à tel endroit précis. Il y a quand même une part importante de chance dans la création variétale.

Entre le moment où nous faisons l'hybridation et celui où nous lançons une plante sur le marché, il s'écoule parfois douze ou quinze ans. Il est donc impossible de réfléchir quinze ans à l'avance à ce que nous pourrions faire d'un végétal dans certaines conditions. C'est plutôt la manière de conduire ensuite les plantes qui permettra de découvrir une autre utilisation que celle qui avait été pensée au départ.

Mme Isabelle Lévêque

Vous avez probablement le plus bel arborétum de la seconde moitié du XX^e siècle du Maine-et-Loire et peut-être même de l'ensemble des Pays de la Loire. Je voulais savoir si, dans le cadre d'une commercialisation davantage tournée vers le grand public, vous envisagez de l'ouvrir plus largement. C'est un lieu à découvrir, certes avec des visites guidées, mais qui mériterait d'être mieux connu.

M. Patrick Pineau

L'arborétum des Pépinières Minier est avant tout un outil de travail. Cet endroit nous permet de conserver notre mémoire des plantes. Nous y conservons beaucoup plus de taxons que ce que nous commercialisons. Cela nous permet de savoir parler des plantes, d'avoir une source génétique, etc. Toutefois, à partir du moment où il s'agit d'un lieu de travail, il est soumis à des règles. Il est de plus en plus compliqué de faire venir des visiteurs dans le monde du travail ; il faut respecter certaines normes, payer des charges, etc. Il s'agit donc d'un choix délibéré. Néanmoins, à partir de l'année prochaine, je pense qu'avec les clubs Silence ça pousse des choses seront organisées pour les consommateurs-adhérents. L'arborétum est un outil de travail formidable, mais aussi un superbe outil pédagogique. Nous pouvons montrer les plantes in situ. Quand vous dites que notre arborétum est l'un des plus beaux de la région, j'en suis flatté mais il faut garder à l'esprit que c'est vraiment un outil de travail, pas un jardin entretenu à l'anglaise. Comme il entre dans un certain cadre, nous ne l'ouvrons pas continuellement au public. Nous l'avons fait quelque temps, ce fut une période passionnante parce que nous avons reçu des passionnés et que cela a permis une multitude d'échanges, mais je pense que cela serait compliqué maintenant. Dans le cadre du développement de la marque Silence ça pousse, nous aurons quand même des actions en ce sens.

Un participant

Vous avez parlé du programme de recherche de résistance aux maladies. Pourrions-nous en savoir plus ? Vous avez évoqué les buxus, je voulais savoir si vous avez des végétaux de substitution qui ressemblent au buis.

M. Patrick Pineau

C'est la grande question que tout le monde me pose à l'heure actuelle. Malheureusement, pour le moment, nous ne proposons que de la substitution. Nous travaillons sur des sélections dans d'autres genres et espèces parce que, à ma connaissance, personne ne travaille sur les hybridations de buis. J'imagine bien que le travail pour faire ces hybridations est très long, et qu'il est difficile d'avoir la certitude que les hybrides seront résistants au cylindrocladium et à la pyrale - je n'y crois pas trop, à moins de changer l'appétence de la sève du buxus. Pour le moment, je le répète, nous n'avons que des solutions de substitution. Nous faisons des tests sur des clones d'Ilex crenata, mais nous savons très bien qu'ils n'ont pas toute la résistance que peut avoir un buis face au calcaire et à la sécheresse. Néanmoins, dans certaines circonstances, cela donne des solutions. Nous avons actuellement des tests au château d'Angers, où des plantations ont déjà été faites. Nous sommes aussi en test au château de Versailles, à l'Orangerie et dans diverses parties du parc, ainsi qu'au jardin du Luxembourg. Il y a des points intéressants, car certains clones ont un développement très compact et ressemblent de loin à du buis, même si nous n'avons toujours pas de solution sur des terrains calcaires ou secs, pour lesquels il faudra certainement se tourner vers d'autres espèces. Pour le moment nous avons du mal et, en recherche, nous ne faisons pas d'hybridations spécifiques pour répondre à ce problème. Il est très compliqué et très long de faire des hybridations sur un végétal persistant, même si je pense qu'il faudra que ce problème soit résolu avant quinze ans.

Un participant

Je voulais savoir si vous avez des relations avec l'Inra sur le plan de la recherche ?

M. Patrick Pineau

Nous avons beaucoup de relations avec l'Inra et nous en avons toujours eu puisque M. Robert Minier a travaillé activement à la création de la station Inra d'Angers. Nous travaillons toujours avec eux sur des projets collaboratifs, mais sur d'autres axes de recherche que la résistance aux maladies. Nous travaillons sur les cytises au sein de projets collaboratifs, ainsi que sur un projet sur les hibiscus avec l'Inra : nous cherchons à hybrider d'autres espèces d'hibiscus que le syriacus pour obtenir d'autres formes et d'autres coloris. Grâce à la possibilité qu'a l'Inra de faire du sauvetage d'embryons et à leur travail en laboratoire, nous disposons d'éléments que nous ne pouvons pas avoir en interne. Nous travaillons aussi avec eux sur d'autres projets comme Hydranova. Nos relations avec l'Inra sont donc toujours très poussées.

Mme Bénédicte Duthion, service de l'Inventaire de Haute-Normandie

L'actualité laisse une large place à la question des enjeux liés au changement climatique : Mme Mosser a présenté ce matin un ouvrage anglophone traitant cette question des jardins et du changement climatique. Dans le cadre de vos recherches, prenez-vous cet élément en compte ?

M. Patrick Pineau

Oui, c'est forcément un élément que nous prenons en compte. Nous avons la chance de pouvoir communiquer avec de nombreuses entreprises, ce qui nous permet d'avoir des axes de recherche ou d'échange avec des pays, comme l'Australie, qui sont confrontés aux questions de gestion de l'eau et de sécheresse de manière très forte. Il en est de même pour les États-Unis, en particulier en Californie et dans le Sud. Nous recevons donc des végétaux très résistants, à tester et à essayer chez nous, et qui apporteront sûrement une solution pour les années à venir. Pour certains climatologues, nous aurons des étés de plus en plus mauvais, mais ils peuvent aussi être de plus en plus secs. Il faut donc que nous nous inscrivions aussi dans cette tendance.

LE MÉTIER DE JARDINIER : POURQUOI UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA TAILLE ?

**Gérard Chartier,
formateur**

Gérard Chartier, ancien pépiniériste, intervient auprès du Centre national de la fonction publique territoriale des Pays de Loire (CNFPT), de l'École nationale d'ingénieurs en technique horticole (ENITH), du Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles Angers le Fresne (CFPPA).

COMMENT ABORDER LA TAILLE ?

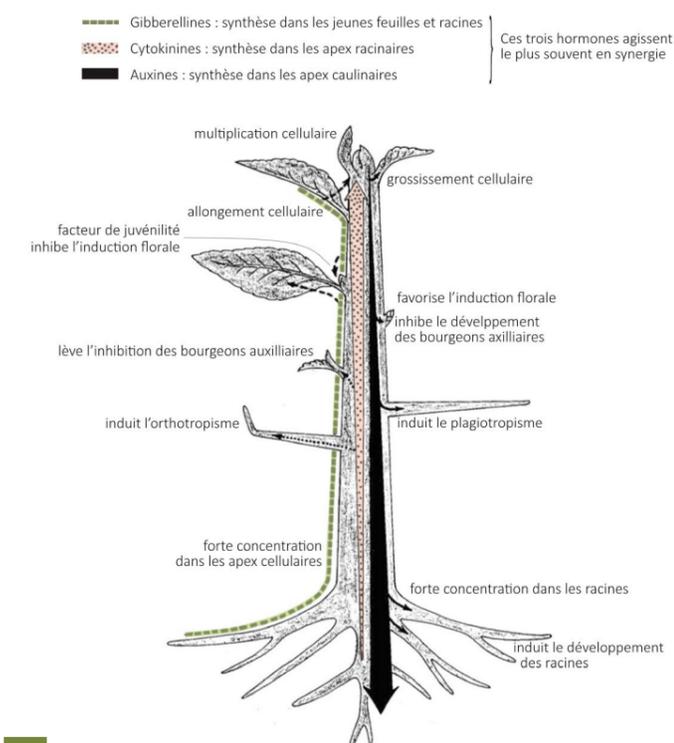
Théoriquement, on se sert d'un sécateur, ce n'est pas très compliqué. Toutefois, avant de s'en servir, il faut connaître le fonctionnement de la plante. Si on connaît le rôle des substances de croissance, on possède un avantage extraordinaire car on peut tailler toutes les variétés de plantes sans forcément connaître leur nom, leur genre, leur espèce. Pour résumer, la liste des arbustes commence à abelia et finit à wegelia : vous n'allez pas apprendre à tous les tailler... Si vous connaissez la réaction d'une plante aux substances de croissance et son type de développement - basitonie et acrotonie -, vous saurez la tailler même sans connaître son nom.

Nous allons essayer de comprendre comment fonctionnent les substances de croissance dans une plante (Fig. 1). Il y en a trois : deux d'entre elles, les auxines et les gibbérellines, sont très intéressantes au niveau de la taille ; les cytokinines sont importantes au niveau du système racinaire. Nous allons comprendre pourquoi, lorsqu'on taille, on a une mauvaise réaction. En effet, la taille est un dérangement hormonal. Ici, nous avons les apex terminaux qui produisent des auxines. Ces dernières migrent et descendent pour fabriquer les racines : sans auxines, pas de racines. C'est très important car, quand vous plantez un arbre, vous pensez que des racines se développent et font pousser la plante. C'est faux, c'est l'inverse qui se passe : c'est la mutation des auxines qui descendent qui permet d'obtenir des racines. L'expérience est simple. Enlevez tous les bourgeons d'une plante et plantez-la : elle ne poussera pas. Ce ne sont pas les vieilles racines qui en font pousser de nouvelles, les boutons de racine n'existent pas. Le développement racinaire se fait uniquement par les auxines qui migrent jusqu'au système racinaire. M. Pineau nous a expliqué qu'il utilise des hormones de multiplication : cela signifie qu'il amène des auxines au niveau de la bouture pour faire se développer des racines. Les auxines migrent donc pour fabriquer des racines et, en migrant, elles inhibent des bourgeons axillaires, c'est-à-dire qu'elles endorment les bourgeons placés tout de suite en dessous. Elles favorisent donc le plagiotropisme, le pouvoir de faire pousser les branches qui sont dominées à plat, et permettent aussi l'induction florale. Sans auxines, il n'y a pas de fleurs. Nous allons schématiser. Si vous coupez un arbre ou une branche ici, vous n'aurez plus de production d'auxines, c'est-à-dire plus de développement de bourgeons floraux et plus de production de racines. En outre, les branches ne pousseront plus à plat.

POURQUOI ?

De l'autre côté, nous avons des hormones produites par les racines, les cytokinines, qui migrent et se retrouvent dans les bourgeons terminaux. Elles causent l'effet inverse, c'est-à-dire qu'elles favorisent le redressement des branches, l'orthotropisme ; elles lèvent l'inhibition des bourgeons axillaires et baissent l'induction florale. Ainsi, lorsque vous coupez un arbre de cette manière, les branches qui poussent à plat et les bourgeons qui ne se développent pas vont se développer mais pousser très droit et sans produire de fleurs, car vous avez détruit, pendant un certain temps, la production d'auxines. C'est le risque quand vous taillez.

Les dernières hormones, un peu moins importantes au niveau de la taille, sont les gibbérellines, qui influent sur le développement du grossissement cellulaire. Elles ont donc moins d'importance pour le port de la plante. Vous comprenez qu'en donnant un coup de sécateur, vous allez modifier totalement le port de votre plante. Ainsi, au lieu d'avoir des fleurs, vous aurez des bourgeons végétatifs. Vous n'avez donc pas besoin de connaître l'espèce que vous taillez : si vous avez compris le rôle des hormones dans la plante, vous savez déjà quel sera le résultat de la taille.



1

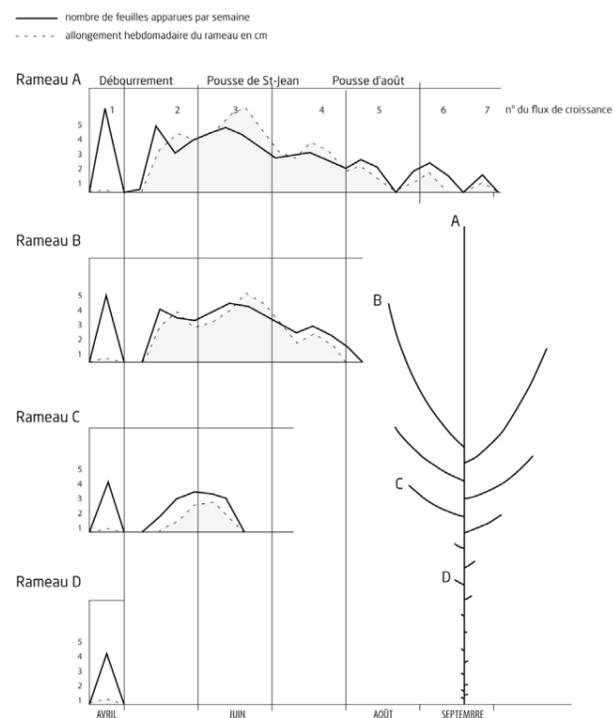
Les substances de croissance de la plante. © G. Chartier

En matière de taille, et surtout de taille en végétation, on peut se tromper énormément sur le résultat. Quand on taille en vert, c'est-à-dire en cours de végétation, des arbustes persistants ou caducs, si on se trompe sur l'époque de taille, on aura le résultat inverse. Nous allons prendre l'exemple du photinia, qui pousse de 60 centimètres par an. Il ne pousse pas de 4 ou 5 centimètres de moyenne tous les mois, il a des pics de croissance. Le débourrement est très important, la plante se repose ensuite pendant quinze jours ou trois semaines. Vient ensuite une autre pousse encore plus virulente, la plus importante : c'est la pousse de Saint-Jean, qui est très longue.

COMMENT REPÉRER CES CYCLES DE CROISSANCE ?

Il faut regarder la plante pousser et les entrenœuds, même pour les petits buis. Au printemps, la plante pousse vigoureusement. Si vous voulez l'affaiblir, vous la laissez faire cette grande végétation et vous taillez quand la plante commence à se freiner ; vous êtes dans un flux décroissant, vous bloquez la végétation. Par contre, si vous voulez renforcer votre plante, il faut aller chercher ce pic croissant. Plus vous irez vers la période de mise en repos de la plante, moins vous aurez de réactions. Sur les arbres persistants, le temps de végétation ne se divise pas en six mois mais en douze mois.

Les axillaires situés en position haute sur le rameau d'un an subissent un nombre plus important de flux de croissance et sont donc plus longs à l'automne.



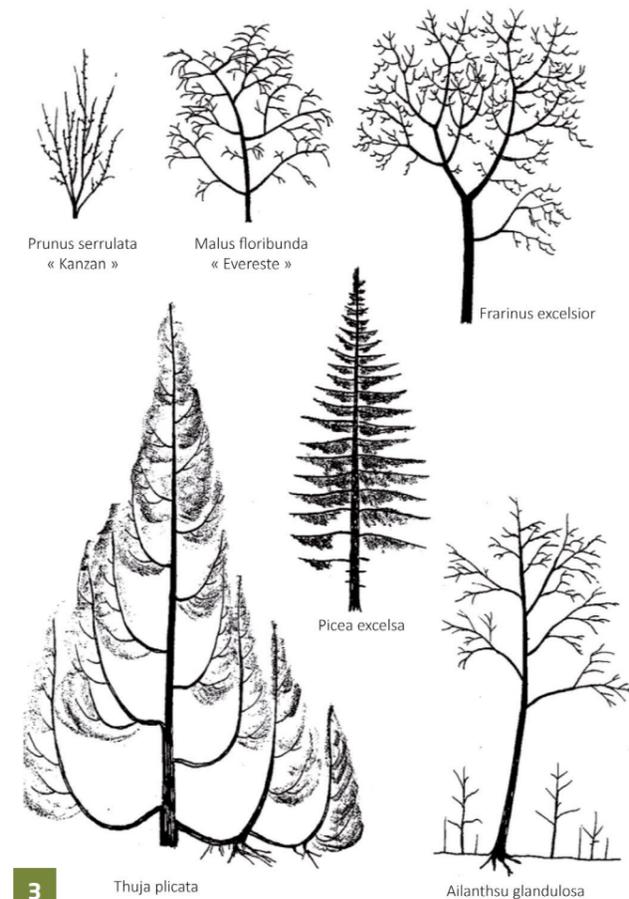
2

Rythme de croissance des rameaux axillaires : l'exemple du cerisier. © G. Chartier

Pour bien tailler, le sens de l'observation permet de savoir quoi faire si on veut renforcer ou affaiblir une haie. Nous allons maintenant parler du port des arbres et de leur système de ramification. J'ai pris l'exemple du cerisier à fleurs mais on aurait pu en prendre d'autres (Fig. 2). Sa structure est pratiquement celle d'un arbuste quand il est greffé de pied. Quand on le greffe en tête, sur un arbre, il est couronné et a donc un autre port. Le problème, avec ce type de pommiers, est qu'il s'agit d'un arbre mais pas d'un arbre de haut jet. En ce qui concerne le frêne, il arrive dans les grands arbres, comme les érables ou les chênes.

Je vais vous expliquer ce type de ramification par rapport à la taille que nous allons aborder. Nous avons ensuite des résineux, les deux sont très différents, le premier est très plagiotrope et le second très orthotrope, c'est-à-dire à plat et redressé (Fig. 3). Nous avons ensuite un autre type de végétaux qui se multiplient et avancent par le système racinaire, tel le vernis du Japon, qui perd la tête systématiquement, qui se déflèche et ne sera jamais un arbre au sens propre. L'acacia, lui, devient un arbre car il s'agit d'une succession de repousses, avec une perte de tête tous les ans.

LES TYPES D'ARBRES



3

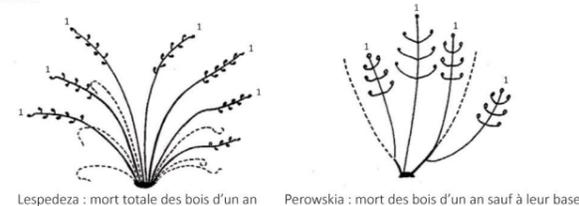
Les types d'arbres. © G. Chartier

Pour les arbustes, la classification pour la taille démarre par leur résistance à conserver une structure tous les ans. Commençons par un arbuste très bas (Fig. 4). Chez nous, dans les Pays de la Loire, un lespedeza est une plante que l'on peut raser tous les ans et dont il ne reste rien : il s'agit presque d'une plante vivace. Il repousse du pied tout le temps, on ne peut donc pas garder une structure, ni tailler sur l'empatement, ce qui fleurit rouge foncé en fin d'année et qui retombe. En revanche, dans le Midi, il est possible de le tenir sur empatement. La taille se comprend donc aussi par rapport à la région. Vient ensuite le perovskia, qui est un tout petit peu au-dessus. Il est possible de garder une petite structure car, s'il fait très froid, le perovskia repart de zéro. Sur ce type de sujet, il s'agit donc plutôt de rabattage sur souche. Nous arrivons ensuite à des arbustes un peu plus élevés, les cornus, les forsythia et les ribes, pour finir avec des arbustes plus hauts, intermédiaires entre l'arbre et l'arbuste, avec les philadelphus de type coronarius, qui sont des arbustes où il est possible de monter sur empatement pour faire de très grosses cépées.

LES TYPES DE BUISSONS

Les buissons à basitonie persistante.

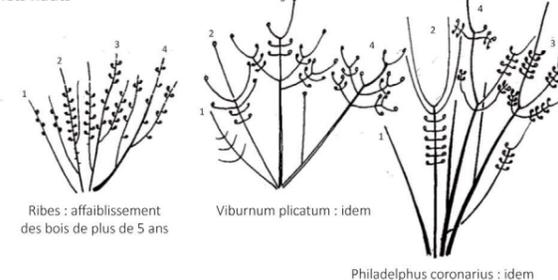
Suffrutescents



Buissons stricts bas



Buissons stricts hauts



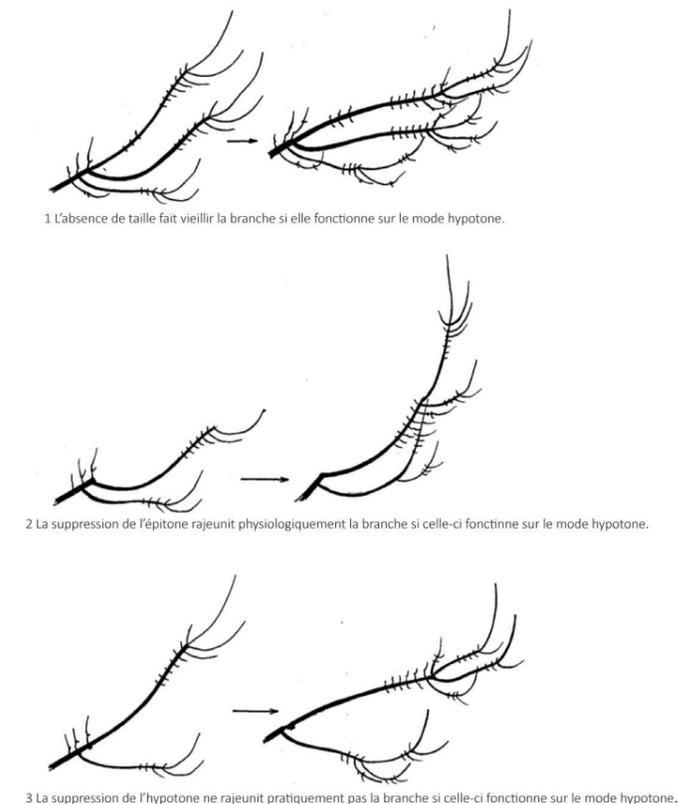
4

Les types de buissons. © G. Chartier

Nous arrivons sur les techniques de taille sur les arbres. La plupart du temps, il ne faut pas tailler les arbres. Nous parlons aujourd'hui de la taille des arbustes et des jeunes arbres en formation, sachant qu'un arbre peut éventuellement être jeune jusqu'à 50 ans, soit depuis la plantation d'une grosseur 6-8, 10-12 ou 20-25, c'est-à-dire la circonférence de la tige à 1 mètre du sol, jusqu'à un arbre assez grand. Il faut savoir que les arbres, quand ils sont dans leur phase jeune - qui peut aller jusqu'à 50-60 ans -, fonctionnent en hypotonie. C'est très important. Quand vous recevez des arbres venus de chez un pépiniériste, ou quand le paysagiste vous en plante, faites très attention car l'absence de taille est souvent nettement meilleure. En effet, un jeune arbre fonctionne à l'inverse de ce que l'on pense, et ce sont les bourgeons placés en dessous qui sont aptes à se développer et à faire pousser la plante. Vous voyez ici un sujet, un frêne, qui fonctionne en hypotonie, c'est-à-dire que la branche pousse, l'hypotone se développe et reste dominante. 90 % des arbres, quand ils sont jeunes, sont hypotones (Fig. 5).

TECHNIQUES DE TAILLE

Mécanisme de la taille sur hypotone



5

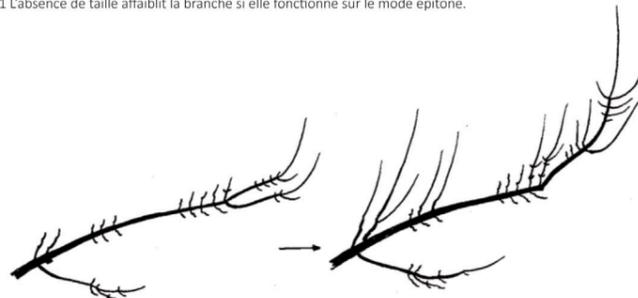
Mécanisme de taille sur le mode hypotone. © G. Chartier

Si vous vous trompez au moment de la taille, l'arbre est fini pour le restant de ses jours. Il vaut mieux parfois ne pas tailler, mais si vous taillez, garder les hypotones est primordial. Par exemple, si vous souhaitez rétrécir une plante en largeur, vous allez effacer cette partie et vous pensez avoir rétréci votre arbre. En réalité, l'année d'après il sera plus large encore. Pour rétrécir le volume d'un arbre, il faut enlever cette partie car ce sont les branches hypotones qui redressent l'arbre. Vous devez donc supprimer l'intérieur et garder les extérieurs pour que l'ensemble se redresse grâce à l'effet d'hypotonie. Ainsi, quand vous souhaitez diminuer le volume d'un arbre, n'enlevez pas l'extérieur. Quand vous avez bien taillé un arbre, vous avez du bois dans la remorque mais l'arbre doit être aussi large que quand vous avez commencé ; c'est très surprenant mais ça fonctionne à chaque fois. Si, à l'œil, vous avez réduit le volume d'un arbre, il sera plus large l'année suivante. Ainsi, si vous gardez cette branche, elle va venir se coucher, récupérant ainsi de la largeur, même si, une fois l'arbre taillé, vous avez en apparence réduit son volume. Cette technique est valable pour tous les arbres jeunes.

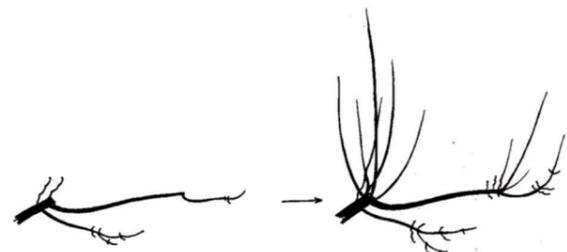
TECHNIQUES DE TAILLE Mécanismes de la taille sur épitone



1 L'absence de taille affaiblit la branche si elle fonctionne sur le mode épitone.



2 La suppression de l'hypotone renforce la branche si celle-ci fonctionne sur le mode épitone.



3 La suppression de l'épitone désorganise la branche si celle-ci fonctionne sur le mode épitone.

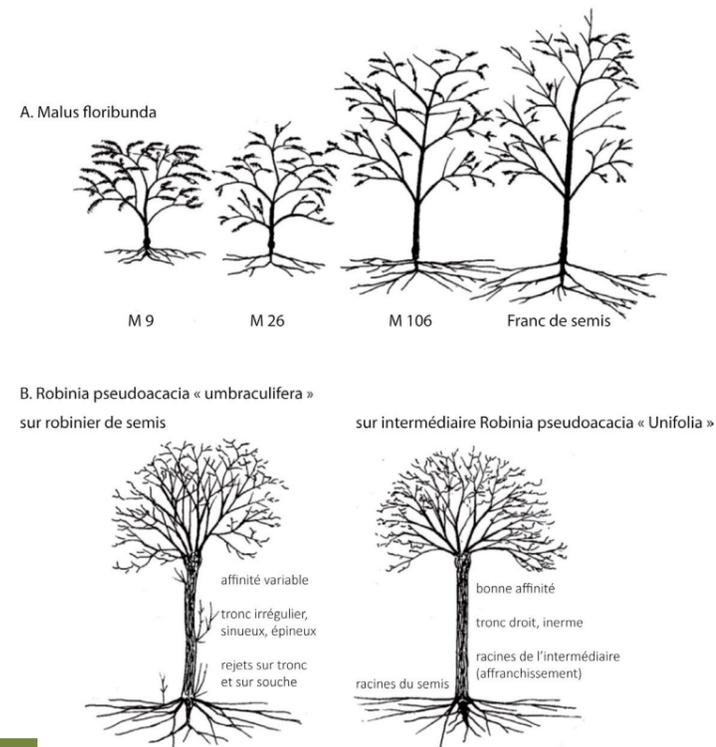
Ensuite, les arbres deviennent épitones : ils fonctionnent donc à l'inverse du mode hypotone, c'est-à-dire que les bourgeons placés au-dessus vont pouvoir faire vivre l'arbre (Fig. 6). Cette transition se fait sur cinq, dix voire quinze ans. Les élagueurs font souvent l'erreur de tailler l'arbre de la même façon dans sa totalité alors qu'ils devraient inverser la taille aux environs des deux tiers de l'arbre. En effet, la partie basse vieillissante fonctionne en épitonie - les branches placées sur le dessus sont les dominantes, celles du dessous vont mourir et tomber - et la partie haute, plus jeune, en hypotonie. Malheureusement, je ne vois pas souvent cette pratique en élagage, ce qui explique que nous ayons des descentes de cimes des arbres et des chutes de bois mort sur les parties basses.

La taille elle-même est liée à de nombreux facteurs. Par exemple, un lilas bien taillé chez quelqu'un peut être mal taillé chez son voisin, même si la même technique est employée. M. Pineau a parlé de porte-greffes et de boutures. Il faut savoir qu'un lilas peut être issu d'une bouture in vitro, qu'il peut être greffé, issu de semis de *Syringa vulgaris*, etc. Il peut être greffé sur *Syringa vulgaris* - ce qui est normal puisqu'il s'agit du lilas commun - mais aussi sur frêne ou sur troène. Pour bien tailler ces arbres, il faut aller au-delà de la variété que nous avons sous les yeux et connaître son mode de multiplication ou de reproduction. Les arbres ont deux façons de se multiplier, la reproduction sexuée par les graines et la multiplication par bouture, marcottage, greffage, etc. Il faut adapter sa façon de tailler au mode de reproduction des arbres.

Quand vous achetez des arbres, ces pommiers par exemple, tâchez de savoir quels sont leurs porte-greffes. Même si on peut tous les appeler golden et qu'ils ont tous été greffés il y a cinq ans, nous avons des résultats différents (Fig. 7). Celui-ci avait été greffé sur francs de semis, ce que l'on appelle le *malus communis*, c'est-à-dire des pépins de pomme qui ont été semés et sur lesquels on a greffé. Ce sont des porte-greffes que l'on multiplie par marcottage et/ou par bouture, ils sont différents mais homogènes, avec les mêmes données pour faire pousser la plante. Au bout de cinq ans, vous aurez ici 4 kilos de pommes, ici 6 kilos et là-bas 8 kilos. Plus la structure est petite, plus vous aurez de pommes. En plus, ici, vous aurez des pommes que vous mangerez très tard alors que là vous les mangerez plus tôt, tout simplement parce que le porte-greffe a un lien avec la levée de dormance. Les plantes s'endorment l'hiver et se réveillent au printemps. Elles ne se réveillent pas en raison de la température extérieure, mais par le nombre de degrés centigrades accumulés au niveau du sol.

Ainsi, cette plante qui a son système racinaire très près de la surface se réveillera tôt, quand celle qui a un système racinaire très profond aura besoin de quinze jours à un mois de plus pour atteindre la température de sa levée de dormance : les fruits seront donc beaucoup plus tardifs.

INFLUENCE DU PORTE-GREFFE SUR LA VIGUEUR, LE PORT ET LA FLORAISON



7

En haut : Influence du porte-greffe sur la vigueur, le port et la floraison. © G. Chartier
En bas : Obtention d'un acacia-boule. © G. Chartier

En outre, le porte-greffe puise des éléments profondément mais pas dans le bon sol. Ainsi, au lieu d'être bien jaune et rosée, la pomme sera verte, rêche et pas bonne. Vous avez donc acheté une même variété mais, si pour certains la golden est bonne, pour d'autres elle sera mauvaise. Aujourd'hui, c'est la taille de l'arbre qui nous intéresse plus que le goût de la pomme.

Dans le premier cas, pour avoir des fruits il ne faut pratiquement jamais tailler ; il faut laisser l'arbre vieillir pour qu'il ait une densité de bois de façon à avoir une induction florale.

Dans le deuxième cas, au contraire, il faudra tailler sévèrement car l'arbre n'est pas vigoureux, afin d'avoir beaucoup de bois et une induction florale. Une fois encore, la taille s'adapte au système.

Dans le troisième exemple, en bas, la situation est plus complexe car il s'agit de l'obtention d'un arbre en boule, ici un acacia (Fig. 7). Si vous prenez des graines d'acacia et que vous les semez, vous obtiendrez un acacia. Si vous voulez un acacia-boule vous ne pouvez pas le semer, cet arbre ne donnant pas de graines ; mais vous ne pouvez pas non plus le greffer au pied, sous peine d'avoir la boule au pied. Pour obtenir un acacia-boule, il faut un acacia commun mis en terre qu'on laisse pousser pendant quatre à cinq ans pour ensuite venir greffer.

Si vous greffez directement, vous obtenez ce résultat, une catastrophe pour la taille car, quand vous allez le tailler, vous allez avoir des rejets qui vont sortir partout sur le tronc, des rejets sur racines ainsi qu'un enchevêtrement, en plus d'un problème d'affinité, ce qui signifie que le porte-greffe ou le greffon va devenir plus gros. Dans le deuxième exemple, vous n'avez pas ce problème alors que vous taillez de la même façon.

POURQUOI ?

Il faut remonter à l'origine, au mode de multiplication, avec toujours un acacia franc, un robinia pseudoacacia, mais on a commencé à greffer au pied une variété que l'on appelle l'intermédiaire, le robinia unophile ou monophile ; on y greffe ensuite l'acacia-boule et il n'y a plus de problème. En effet, l'intermédiaire a le pouvoir de s'affranchir : il va émettre ses propres auxines et ses propres racines, il n'y aura donc plus de rejets ni d'épines sur le tronc. Ainsi, même si vous savez bien tailler, vous pouvez avoir de mauvais résultats à cause d'une mauvaise origine de plantation au départ.

L'induction florale est très importante quand on taille. Je suis catastrophé quand je visite certains jardins. La plupart des gens font des tailles de défloraison. Ils taillent systématiquement, sans connaître l'induction florale. Il est important de savoir que si l'arbre fleurit au printemps, l'induction florale ne s'est pas faite au printemps mais l'année d'avant. Les fleurs vont donc être sur le bois d'un an, voire de deux ou trois ans. Si vous taillez avant, c'est une taille de défloraison. Si la floraison a lieu au printemps, il faut tailler après sous peine de supprimer les fleurs. À l'inverse, pour les floraisons d'été, comme les hibiscus, l'induction florale se fait sur le bois de l'année. Cela signifie que la végétation se fait d'abord avec des feuilles et des branches, puis, à la moitié de l'été, l'induction florale se met en place sur ce bois. Ainsi, tout ce qui a poussé avant sur un hibiscus ne reflorira pas. L'induction florale ne se faisant que sur le bois de l'année, vous pouvez tailler sévèrement. Si vous ne taillez pas, la plante fleurit mais s'épuise petit à petit et finira par ne plus donner de fleurs. Certaines variétés sont encore plus tardives : leur mise en induction florale se fait à la fin de l'été. À l'inverse, les floraisons d'hiver ont une induction qui se fait l'été d'avant ; cela concerne les jasmins grandiflorum, par exemple, dont l'induction florale se fait fin août, début septembre. Avant de tailler, il faut donc bien connaître les variétés et chercher les inductions florales.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

M. Jean-Christophe Peureux

Pourriez-vous revenir sur la basitonie et l'acrotonie ?

M. Gérard Chartier

En règle générale, les arbustes sont basitones, c'est-à-dire que quel que soit l'endroit où vous taillez, l'arbuste repoussera de la base. Dans le cas de l'acrotonie, c'est le bourgeon placé le plus près de la coupe qui va se développer. Le rosier est acrotone, par exemple, il fonctionne donc comme un arbre. C'est donc le bourgeon placé le plus près du coup de sécateur qui va remplacer celui qui est coupé, car il ne reçoit plus d'auxines qui le limitent. À l'inverse, pour la taille des arbustes basitones, comme les philadelphus ou les forsythias, la réaction la plus forte a lieu au niveau des bourgeons placés au plus près de la base. Vous pouvez le vérifier très simplement une fois que vous avez taillé en regardant comment la plante réagit. Le buis n'est pas un arbuste mais un arbre, c'est pourquoi il existe des problèmes que nous ne pouvons pas résoudre avec la taille étant donné qu'elle est elle-même une des sources des maladies du buis. La nature du buis n'est pas respectée depuis son ancien mode de multiplication et, de plus, une taille mal appropriée ou effectuée à une mauvaise période affaiblit le buis et le rend plus sensible aux maladies.

Mme Gaétane Durand

J'avais une question sur les cerisiers. Quand faut-il les tailler ?

M. Gérard Chartier

Comment vous rappeler comment et quand tailler vos arbres fruitiers ? Pour bien savoir tailler un arbre fruitier, il suffit de savoir s'il a des pépins ou des noyaux. Les arbres à pépins se taillent en repos végétatif, et les arbres à noyaux en végétation. Ainsi, si vous taillez des arbres à noyaux l'hiver, vous aurez de nombreux problèmes. Dans la vallée du Roussillon, ils ne taillent jamais leurs arbres à noyaux l'hiver, ils taillent en fruit vert ou après la récolte ; il en va de même avec les pêchers, qu'il ne faut surtout pas tailler en novembre. À l'inverse, les arbres à pépins se taillent pendant le repos végétatif.

Mme Dominique Clément

J'ai dans mon jardin un hêtre dont la tête est fourchue : laquelle couper ?

M. Gérard Chartier

Il y en a une qui est plus grosse que l'autre. Le refléchage d'un arbre est très simple. Il faut reprendre la branche située le plus près de la tête. La tête se perd soit par accident, soit par une perte d'acrotonie. Dans ce cas, une branche vient remplacer le chef, toujours. Par exemple, quand une branche se casse, une autre va la remplacer et se mettre dans l'axe, c'est automatique. Quand deux branches poussent, il y en a forcément une qui est plus orthotrope, c'est-à-dire plus redressée, que l'autre. C'est celle-ci qu'il faut conserver, même si elle est moins haute, c'est aussi celle qui est la plus grosse à l'embouchure de départ.

Un participant

Dans le cas des noyers, s'agit-il de pépins ou de noyaux ?

M. Gérard Chartier

C'est un piège parce que vous savez que, automatiquement, les noyers sont les deux. Les châtaigniers donnent des fruits sur le bois de l'année - ce qui signifie qu'un bois qui a donné une châtaigne n'en donnera plus jamais d'autres - et ils perdent leurs bourgeons terminaux tous les ans. Vous ne le voyez pas mais un châtaignier avec un tronc droit n'existe pas, comme pour les acacias. Il n'y a pas de dominance apicale, il y a systématiquement la mortalité de la terminaison. C'est le cas de beaucoup d'arbres où une épine ou un bourgeon floral, comme sur le paulownia, termine la branche et forme un couronnement. Le noyer fonctionne aussi de cette façon ; c'est pour cela que c'est un arbre très fourchu. En pépinière, quand on veut les élever avec le tronc le plus haut possible, en vert, on élimine systématiquement les branches pour garder le terminal. Souvent, quand vous achetez un noyer, vous voyez qu'il a de petites virgules. Cela signifie qu'il a été refléché parce qu'on a voulu garder le bourgeon terminal, qui s'est lui-même annulé pour reprendre ensuite celui d'en dessous, formant une crosse.

M. Jean-Pierre Gentilhomme

Vous connaissez mon jardin et les haies de charmes qui y sont plantées. J'ai l'impression qu'elles s'épuisent, j'ai de moins en moins de feuillage.

M. Gérard Chartier

C'est normal. D'ailleurs, vos charmes sont très bien taillés. Ils s'épuisent parce que vous les taillez en permanence sur les coupes. Le charme est un arbre et, quand vous taillez, il repousse sur chaque point de rupture que vous faites. Cela explique qu'il s'élargisse petit à petit. Je pense que vous avez remarqué que des feuilles restent en place sur la partie haute, sèchent et tombent au mois de mars mais que, en bas, elles se colorent et tombent tout de suite, ce qui est dû à votre taille. Pour ne pas avoir ce problème et avoir des feuilles jusqu'en bas, taillez en rideau - c'est le but de votre jardin - mais coupez aussi deux ou trois branches au sécateur de temps en temps pour faire des répétitions rajeunissant votre charme. Vous pourrez ensuite recouper dessus et vous aurez ce que l'on appelle des têtes de chat, comme les gros arbres dans les municipalités. On ne peut pas revenir derrière des têtes de chat car il n'y a pas de réserves après ; les réserves sont dans la tête de chat, dans le point de taille.

LA COMMANDE : DIALOGUE ENTRE CLIENT ET JARDINIER

Louis Benech, jardinier et paysagiste

Louis Benech est venu au jardin par amour des plantes. Depuis 1985, il a conçu et réalisé de nombreux jardins à travers le monde. Travaillant essentiellement pour des particuliers, il a également eu comme commanditaires de grandes entreprises privées (Hermès, Axa, Suez), mais également des institutions publiques (jardins de l'Élysée, domaine du château de Chaumont-sur-Loire, le quadrilatère des Archives Nationales à Paris ou le bosquet du Théâtre d'Eau à Versailles).

Pour chacune de ses réalisations, Louis Benech s'attache à harmoniser le projet paysager et l'environnement architectural ou naturel du site. Avec le souci de créer des jardins pérennes et une nécessaire préoccupation écologique, il conjugue l'esthétique végétale à l'écosystème donné, à l'usage qui sera fait du jardin et aux contraintes techniques de l'entretien.

Bonjour à tous, vous avez compris que l'après-midi était consacré à des interventions plus pratiques et nous avons d'ores et déjà appris beaucoup de choses. Mon intervention portera davantage sur les rapports qu'entretiennent ceux qui conçoivent un jardin et les commanditaires. Le déroulé est à peu près le même dans tous les cas de figure, mais je vais diviser mon propos entre commande publique et commande privée. À l'intérieur de ces deux grandes catégories, toutes les possibilités sont envisageables. La commande publique est en règle générale collégiale, avec les défauts de la collégialité, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une hydre à plusieurs têtes. En outre, les décisions sont minimisées ou tempérées ; à cause de leur aspect démocratique, moins de caprices s'éveillent. Dans le cadre de la commande publique, il peut également y avoir une absence de commande pour un lieu qui pourrait pourtant sembler idéal.

Je vais commencer par un exemple qui est aussi un geste en mémoire de Pascal Cribier, qui m'a entraîné dans cette histoire. Vous savez que les concours se passent toujours plus ou moins de la même façon, le principe étant finalement de s'exprimer trop rapidement sur un endroit. Dans le cas des Tuileries, si les choses se sont déroulées normalement, il était étrange qu'indépendamment d'un choix collégial le choix de notre équipe ait été fait par le président de la République, M. François Mitterrand (Fig. 1). Dans ce lieu public, nous avons donc eu la chance d'avoir un interlocuteur privilégié qui a été extrêmement présent, ce qui est rarissime pour une commande publique et encore plus quand elle se situe à cette échelle.

En effet, on ne s'attend pas à ce que la personne qui est à la barre d'un pays s'intéresse à un jardin, en particulier pour des questions personnelles, indépendamment de celles qui concernent la culture. Nous ne savions pas à cette époque qu'Anne Pingot était dans la vie du Président. Avant 1989, ils avaient installé tous les deux dans le jardin, comme chez eux, un certain nombre de statues d'élèves de Rodin. Le président de la République avait une vraie compréhension de ce jardin, et une réelle affection pour lui. Comme tous les grands intellectuels ou comme les gens pour qui le concept est plus important que l'œil, il accordait une grande importance aux significations, aux sens et aux raisons du lieu.

Pascal et moi avons failli être éjectés de ce projet pour des détails qui avaient leur importance, comme la statue de Waldeck-Rousseau, placée à un endroit où nous avions prévu de mettre une autre sculpture. Cette statue avait été placée sur la terre de l'empereur par la III^e République : il était hors de question pour M. Mitterrand de déplacer cet acte républicain sur une terre qui n'était pas une terre démocratique mais qui l'était devenue grâce à sa présence. Tout cela pour vous dire que la chimie des choses et l'affect des gens, mais aussi le pouvoir de la parole et de l'échange, permettent une négociation ou l'expression de convictions.

La statue de Waldeck-Rousseau a été déplacée au bout d'une allée que nous avons replantée (Fig. 2).



1

Jardin des Tuileries, Paris. © Agence Louis Benech

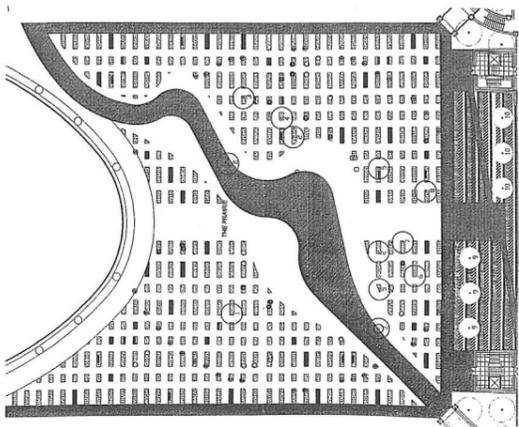


2

La statue de Waldeck-Rousseau dans le jardin des Tuileries. © Eric Sander

Un autre exemple public atypique. En France, la commande publique est réglée par de l'argent public, tandis qu'aux États-Unis elle est payée par des fonds privés.

Dans ce dernier cas, sous couvert de collégialité, le mécène est très présent et cherche à tirer un certain profit de son don. Il s'instaure par conséquent un dialogue qui n'est pas toujours présent dans la commande publique en France. Voici un plan du projet basé sur la grid urbaine de la ville de Chicago (Fig. 3). Il s'agissait d'un projet très simple, avec un pont divaguant qui se prolongeait par cette artère dessinée par Frank Gehry et une architecture de Renzo Piano. Ce micro-jardin était placé entre deux égos très forts, je pensais donc qu'il fallait rester sage. Cela n'a pas été suffisamment flatteur pour le mécène, qui a choisi une autre proposition.



3
Millennium Park plan, Chicago, USA. © Constructed ground

Un autre type de commande publique récent est une commande qui a fait l'objet d'un mécénat à Versailles (Fig. 4). La commande publique est faite avec des programmes généralement assez ineptes à mes yeux, parce que la litanie des programmes est faite pour des enfants plus que pour des adultes. Les programmes publics enfoncent beaucoup de portes ouvertes. Dans le cas présent, on m'avait demandé de ne pas planter d'arbres de plus de 17 mètres de haut alors que tous ceux de la périphérie - des tilleuls, des frênes, des chênes, etc. - devaient mesurer plus de 30 mètres. Ainsi, les arbres que je pouvais planter dans ce bosquet étaient finalement nuls et non avenues. La seule demande que j'aie cherché à respecter était une demande légitime pour Versailles, moins intéressante du point de vue patrimonial que du point de vue de l'usage : il s'agissait de créer dans ce bosquet assez de place pour pouvoir y donner des représentations théâtrales ou des concerts. Le travail n'a pas été guidé par un programme mais par une feuille de route que nous nous sommes fixée sur des questions d'accessibilité et de plaisir, notamment pour les jardiniers appelés à y travailler - c'est une dimension peu citée mais cruciale. On cherche donc à avoir aussi peu d'entretien que possible.



4
Le bosquet du Théâtre d'eau, Château de Versailles. © EPV - Drive Productions

J'ai aussi introduit des éléments de la construction initiale sans la réitérer, suivant ce qu'avait été le bosquet du Théâtre d'eau. Même si le nouveau bosquet en est éloigné, un historien de l'art peut peut-être en retrouver des parties. Des ballets ont été donnés lors de l'inauguration de ce bosquet ; on peut aussi utiliser les scènes ou la fosse d'orchestre, aujourd'hui en eau, en y mettant des decks, faire comme aux Tuileries et installer une plateforme sur le passage octogonal pour donner des concerts sans abîmer le jardin.

Voici une image d'une commande privée pour laquelle le rapport de confiance avec le propriétaire a été important. Il ne m'a strictement rien demandé ; la vue était suffisamment belle pour que l'on ait envie de l'exploiter (Fig. 5). Les ingrédients peuvent paraître peu glamour mais il s'agissait de faire disparaître le parking que l'on voyait autrefois. Ici, les arguments de composition et la commande ont été formulés par le concepteur lui-même.



5
Propriété privée à Saint-Tropez. © Eric Sander

Voici un autre cas de commande totalement hybride : il s'agit d'un concours lancé par le Conseil général de Moselle dans une propriété privée (Fig. 6).



6
Aquarelle du château de Pange. © Louis Benech

Le programme était très mince et j'ai donc pu ajouter des ingrédients de conception. Je me suis donné du mal pour changer les éléments de programme quand ils étaient d'ordre pratique ou liés à la circulation. Parmi ces éléments programmatiques, il y avait une billetterie, située dans l'un des pavillons de l'entrée, en face du château : cela signifiait que le public et les propriétaires, qui vivaient sur place, empruntaient la même entrée. C'était envisageable mais j'ai pensé que des flux différenciés seraient plus commodes pour les uns et pour les autres. En outre, pour le confort d'un usager venant d'un peu loin - le village est situé près de Metz, mais un véhicule était nécessaire -, j'ai pensé qu'il fallait installer la billetterie près d'un parking, ce qui n'était pas prévu. Le parking lui-même était aménagé dans des zones en contrebas, d'anciennes douves à l'ouest de la propriété, à droite du premier bâtiment que vous voyez en bas de l'image, avec une grange d'îmière. Un élément du programme, assez onéreux, consistait à restaurer un bâtiment sur le flanc de cette grange. J'ai beaucoup insisté pour que la billetterie soit installée dans cette grange, afin que les visiteurs puissent la traverser et profiter de son architecture, absolument somptueuse, avant d'entrer dans le jardin.

La commande comportait un jardin de l'éveil, ce qui me semblait vaste et difficile à diriger. J'ai conservé des éléments intéressants, comme ces hêtres, puis j'ai écouté le propriétaire qui me parlait de ses douves et de sa motte. Les dénivelés étaient là et je les ai renforcés visuellement grâce à une végétation spécifique. J'ai aussi fait en sorte que l'on retrouve, à côté du château, des vues sur la campagne lorraine : elles étaient complètement masquées, alors qu'elles sont plus belles que tous les jardins du monde. Le principe a donc été de rouvrir le jardin pour le rendre aussi transparent que possible.

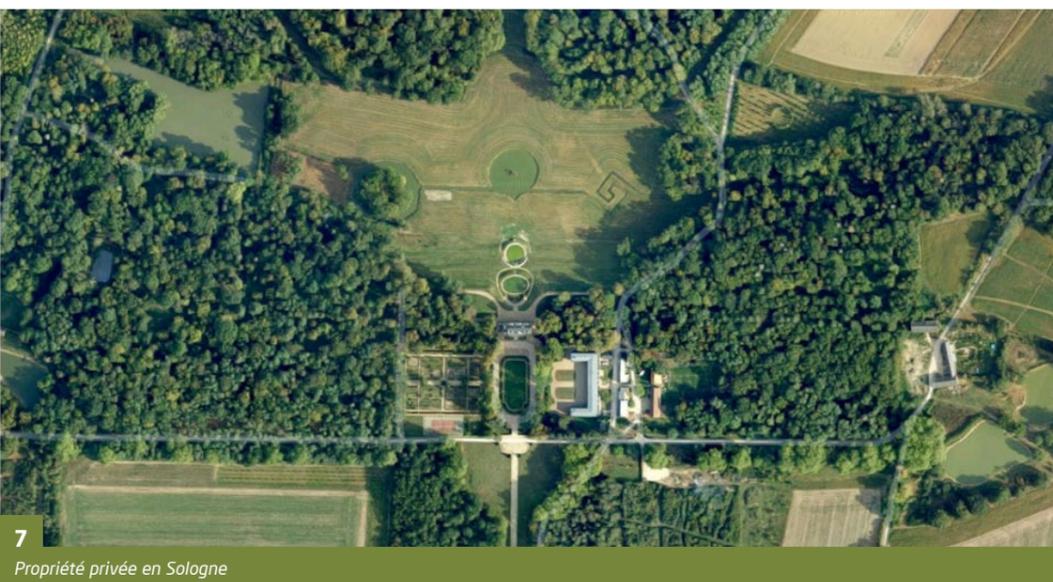
Je voudrais évoquer un autre exemple de commande peu précise sur le papier. Le bailleur était public mais la conception résulte de discussions avec les propriétaires. Je suis venu visiter l'endroit - c'est la moindre des choses avant de travailler sur un lieu - et j'ai eu la chance de faire la visite avec le propriétaire, qui m'a très gentiment parlé de cette maison qu'il aimait. Je me suis alors dit que j'allais réaliser son jardin car c'est lui qui continuera de transmettre à ses enfants ce qu'il aime et comment cet endroit a été construit. Du point de vue patrimonial, ce lieu était vidé de son histoire et vivait davantage sur la qualité du site que sur celle de ses objets. C'est le cas pour de nombreuses maisons de Lorraine, ravagées par la succession de périodes d'occupation et d'inoccupation. Dans les étages supérieurs de la maison, il y a encore des batteries de lavabos et des sols en linoléum, traces de son utilisation comme orphelinat, sanatorium puis colonie de vacances ; malgré cela, la maison n'est jamais sortie de la famille. On n'y conserve pas de meubles renversants : l'intérêt historique, pour le public, vient des propriétaires et de leur histoire.

Voici un nouvel exemple de commande privée : il s'agissait de refaire un potager. J'ai finalement fait assez peu de choses hormis replanter des arbres et des bosquets entre les champs, ainsi qu'aménager la plaine en contrebas de la maison. J'avais constaté que la circulation de l'eau était de mauvaise qualité. La maison, que vous voyez en bas de l'image, est sur le plateau, et la plaine alluviale se trouve en contrebas de la Loire (Fig. 7). Ce coteau était plein de nappes phréatiques, ce qui faisait que la partie basse était presque inondable, avec deux ronds d'eau pour les animaux, provenant d'une ferme médiévale qui avait précédé l'histoire du site.

L'ajout d'engrais divers avait largement pollué les eaux du site. Je me suis alors rendu compte que, sur des plans anciens, il existait de meilleures circulations d'eau que j'ai cherché à revivifier, plutôt que de refaire ce qui existait avant : j'aurais pu faire travailler un archéologue pour retrouver le tracé de ces anciennes circulations. Je me suis alors amusé à retrouver des liaisons d'eau entre le rond d'eau très boisé de droite et le bassin central. Nous avons travaillé ce dernier avec de la bentonite pour le rendre à nouveau étanche. En outre, nous avons supprimé l'île que vous avez vue sur la photo aérienne.

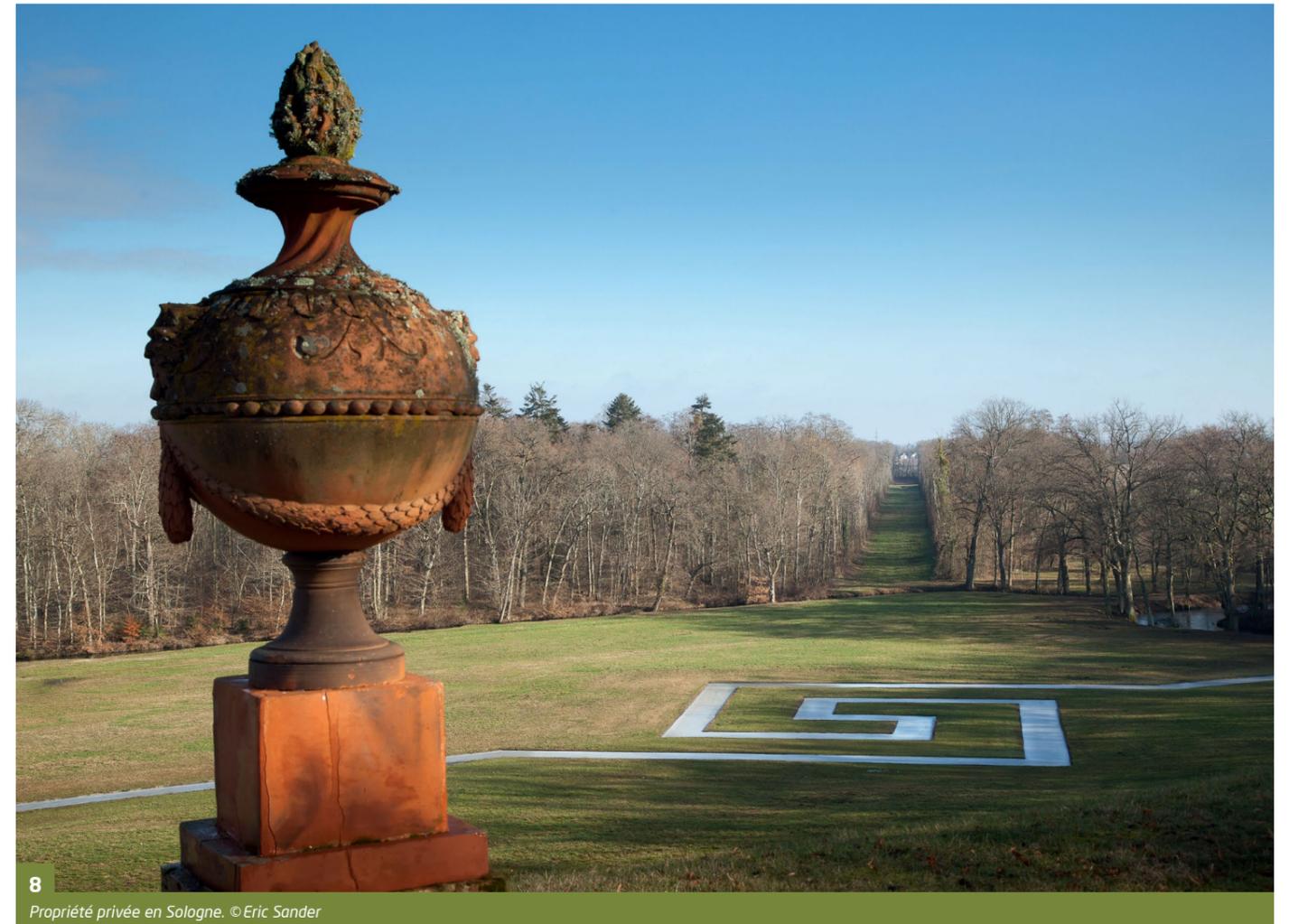
L'intervention a finalement été limitée ; elle n'est pas née d'une commande mais d'une proposition pour faire en sorte que ce jardin, qui existait, puisse durer, avec un plaisir de l'eau de meilleure qualité (Fig. 8).

J'ai fait cette présentation en guise d'introduction sur un sujet important, je peux maintenant répondre à vos questions. Je trouverais par ailleurs intéressant que des questions soient posées entre les personnes de l'assemblée : vous avez tous ici des intentions et des backgrounds différents, vos questions peuvent donc s'adresser à d'autres membres de l'assemblée.



7

Propriété privée en Sologne



8

Propriété privée en Sologne. © Eric Sander

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Un participant

Bonjour, j'avais une petite question sur un point que vous avez évoqué, l'accessibilité. Comment cette notion évolue-t-elle auprès des paysagistes ? Le fait de rendre les jardins accessibles évolue-t-il aussi vite que ce que nous pouvons voir pour les bâtiments ? J'ai l'impression que beaucoup de jardins peinent encore à devenir accessibles à tous.

M. Louis Benech

En réalité, c'est plus facile dans un jardin qu'avec une architecture. Dans tous les endroits publics sur lesquels je suis intervenu, cette pensée est évidemment prise en compte. Prenez l'exemple des Tuileries. Dès le début, nous avons pensé à faire des rampes de niveau haut à niveau bas aux endroits de circulation principaux. Ces rampes ont été suffisantes pour que personne n'y trouve à redire mais leur pente est supérieure à 5 %, ce qui est illégal. Mais on ne nous a jamais demandé de modifier ou d'ajouter quoi que ce soit. La rampe de l'axe de circulation principal a été dessinée par notre groupe au moment du concours puis elle a été transférée au cabinet de Pei, qui a géré sa fabrication et sa conception. Nous avons prévu un escalier rentrant. Finalement, cet élément permet à des handicapés ou à des mères de famille de venir avec leurs enfants aux Tuileries sans véritable souci.

Dans le cas de Versailles, j'ai cherché à faire en sorte que toutes les circulations soient possibles et à privilégier les accès au bosquet. Il existe quatre allées d'accès à ce bosquet : deux sont confortables pour les handicapés et deux autres beaucoup moins, car les pentes sont fortes. J'ai donc fait en sorte que l'entrée du bosquet soit en prise directe avec des endroits accessibles. En ce qui concerne l'intérieur du bosquet, toute la circulation que vous avez vue, et qui peut paraître un peu molle, était secondaire dans mon esprit : dès que la végétation aura poussé, la mollesse du parcours permettra d'avoir des pentes douces. Il est toutefois difficile de travailler de cette manière à certains endroits car il n'y a pas suffisamment de place ;

je travaille par exemple sur un lieu où je vais devoir ajouter un monte-personne car, du point de vue légal, je n'ai pas assez de place pour tendre des rampes qui, de plus, seraient une gêne visuelle. Dans des endroits existants, j'aurais agi de façon égoïste et si j'estime, à tort ou à raison, que le lieu est difficile à modifier, je préfère me retirer de l'opération : je trouve en effet que certains endroits ont été saccagés. Cela a été très bien fait à Fontevraud, par exemple, mais ailleurs on voit des rampes sur des architectures remarquables, ce qui est inconcevable à mes yeux.

Finalement, l'aspect démocratique ne peut pas toujours être pris en compte ; les dégâts pour le plus grand nombre sont aussi un élément assez grave qui doit être pris en considération. Vous devez me trouver d'un grand égoïsme, mais un dégât visuel constaté par de nombreuses personnes est parfois plus grave qu'un avantage pour une seule, en fonction de la proportion des personnes qui profitent des lieux. Il existe de très nombreux cas de figure. En ce qui concerne les commandes, je trouve la loi des marchés effrayante - probablement parce que je ne suis pas très souple -, mais dans certains cas il est possible d'avoir un peu de souplesse, de même qu'il est possible, dans certaines situations, de disposer d'une liberté stimulante pour la créativité.

Un participant

Intervenez-vous sur de tout petits sites ?

M. Louis Benech

Oui, bien sûr. Je travaille même gratuitement sur un certain nombre de sites. Je suis en train de réaliser un foyer pour des personnes ayant des problèmes à Vaucresson - je me excuse pour ce que je viens de dire sur les handicapés. Je travaille aussi pour des hôpitaux, des maisons de retraite et d'autres petits sites.

LES JARDINS DU CHÂTEAU DU LUDE, OU COMMENT FAIRE D'UN JARDIN HISTORIQUE UN ATOUT TOURISTIQUE

Barbara de Nicolaÿ, propriétaire du château du Lude

D'origine belge, Barbara de Nicolaÿ a consacré sa vie et développé ses passions entre l'architecture et les jardins, dans le Val de Loire. Elle complète sa formation d'archéologue (Université Catholique de Louvain- Belgique) par un Bac horticole et s'établit avec son époux Louis-Jean de Nicolaÿ au Château du Lude, dans la Sarthe. Elle dirige depuis 1988 la rénovation des jardins historiques et le développement touristique du domaine ouvert au public. Elle organise au Lude depuis 1993 des expositions artistiques sur le thème du jardin, ainsi que la Fête des jardiniers, un événement annuel qui rassemble les pépiniéristes collectionneurs, les amateurs de jardinage et de botanique. Membre de l'association des parcs botaniques de France et présidente de l'association des jardins du Maine (JASPE), Barbara de Nicolaÿ a créé en l'an 2000 le Prix Pierre-Joseph Redouté, décerné chaque année dans le cadre du château du Lude au meilleur livre de jardin.

En écoutant Mme Monique Mosser ce matin, je me suis rendu compte que le Lude était l'exemple typique de l'évolution d'un jardin touché par des interférences croisées, qu'elles soient politiques, économiques ou sociologiques. L'histoire que je vais vous raconter va donc rejoindre ses propos. Pour le situer rapidement, le Lude fait partie des châteaux de la Loire (Fig. 1). Il est situé dans l'Anjou historique, où la rivière du Loir fait office de frontière avec le Maine. Il est ouvert au public depuis 1950 et son jardin est classé "jardin remarquable".

Pour remonter dans l'histoire, nous pensons que les jardins du Lude ont été créés au XVII^e siècle, à l'époque où l'ancien château fort médiéval est transformé en château de plaisance. Il fallait forcément un jardin pour accompagner une belle demeure occupée par une puissante famille poitevine. Le Lude se dote de murs de soutènement, de terrasses et de douves, soulignés d'une élégante balustrade.

Les archives du XVIII^e siècle font état d'un grand jardin formel en carrés et d'un potager au bord de la rivière, prolongé d'un coteau de vignes et d'un parc boisé. Nous avons dans nos archives beaucoup plus d'informations concernant le XIX^e siècle. Deux grandes phases de transformations marquent cette époque. En premier lieu, le drainage de la plaine et l'aménagement du paysage en un parc agricole qui prolonge de manière remarquable les jardins. Vient ensuite l'intervention du paysagiste Édouard André, qui a complètement bouleversé l'état des jardins du Lude. Ceux-ci conservent aujourd'hui encore les traces des prouesses techniques réalisées à l'aube de la révolution industrielle (canaux, pompes, château d'eau, irrigation). Les bouleversements qui ont marqué le XX^e siècle (récession économique, guerres) ont entraîné la lente réduction de la magnificence des jardins. Les principales structures sont cependant maintenues, avec un fleurissement qui demeure important. Il faut noter que le jardin a servi pendant quarante ans (entre 1957 et 1996) de toile de fond à un spectacle son et lumière avec figurants, le premier du genre.

Dans les années 1980, mon époux et moi-même avons commencé à prendre possession des jardins, en commençant par le potager - parce que nous sommes gourmands -, qui fait à lui seul 1,5 hectare (Fig. 2). Nous y sommes allés par petites touches, à partir des structures encore présentes (carrés de buis, alignements d'arbres fruitiers). Les nombreux bâtiments (orangerie, serres, ateliers) étaient dans un état critique, mais nous les avons progressivement restaurés, profitant d'opportunités financières comme des subventions ou des prix de mécénat.

Après le potager, nous nous sommes attaqués au reste des jardins (8 hectares !), avec comme objectifs de leur redonner de l'éclat, d'intégrer une collection de roses et surtout d'en simplifier l'entretien. Pour atteindre ces buts dans les meilleures conditions, nous nous sommes adressés à des paysagistes : nous pensons en effet que la réhabilitation d'un jardin, en particulier dans un lieu patrimonial, ne peut se faire sans l'aide d'un professionnel, à moins d'avoir soi-même de solides notions d'architecture et d'histoire de l'art des jardins.

Une première tentative menée dans les années 1985 est demeurée lettre morte, car le projet de création que nous avons bâti avec l'aide du paysagiste Jacques Wirtz (qui plus tard sera choisi pour la rénovation du Carrousel des Tuileries...) a été refusé par le ministère de la Culture, au motif qu'il était préférable de rétablir un état historique des jardins.

D'accord, mais quel état du Lude allions-nous pouvoir restaurer ? Celui du XVIII^e siècle ? de 1830 ? de 1880 ? Nous avons donc rangé ce projet dans les tiroirs et fait quelques années plus tard une autre tentative, cette fois couronnée de succès, en nous appuyant sur les conseils du paysagiste belge Augustin d'Ursel qui nous présenta un plan conciliant création, restauration et simplification de l'entretien.



1 Photographie aérienne du château et des jardins. © MG éditions



2 Le potager. © Château du Lude

Ainsi le jardin de l'Éperon, au pied de la façade XVIII^e, où nous avons imaginé de retrouver les lignes de l'ancienne emprise de la forteresse qui supporte cette terrasse, et de créer des surprises entre les différents plans du jardin et des terrasses qui constituent le Lude (Fig. 3). Ce jardin, né en 1997, est composé d'un labyrinthe de buis et d'une roseraie dédiée en particulier aux roses chinoises (Fig. 4). L'éperon domine le jardin régulier en bord du Loir, dessiné par Édouard André et revisité par nos soins. Les nombreux massifs d'annuelles ont progressivement été remplacés par des bassins et des topiaires d'ifs et de magnolias. Passer de dix mille pieds d'annuelles à zéro en quatre ans représente un allègement d'entretien considérable ! En outre, ce jardin a retrouvé une harmonie et joue bien son rôle de contraste avec la plaine qui lui fait face.



Ce paysage champêtre, planté voici deux siècles en parc agricole comme on en voyait beaucoup dans l'Ouest, était peut-être la partie plus discrète et la plus négligée des jardins du Lude. Mais là aussi, à force d'y avoir travaillé patiemment pour dégager les bouquets d'arbres et supprimer les haies qui le cloisonnaient, le paysage a pu reprendre possession des jardins. Pour moi, le parc agricole constitue l'élément le plus fort des jardins du Lude (Fig. 5).



Nous avons continué notre réhabilitation avec le petit jardin de la Source, dessiné lui aussi par Édouard André. Ce jardin était complètement enfoui dans le bois qui avait gagné sur lui. En coupant et arrachant les sycomores et les marronniers indésirables, nous avons remis au jour des éléments de rocaille (grotte, embarcadère, bancs, fausses souches). C'est aujourd'hui à nouveau un charmant jardin pittoresque à une autre échelle. De là, nous avons poursuivi l'extension du jardin sur le parc sans dénaturer la promenade qui avait été créée par Édouard André, en plantant un chemin botanique. Pour chacune de ces réalisations, si nous avons eu recours aux architectes de jardin pour en préciser les contours, nous avons ensuite travaillé en interne avec le personnel du domaine et des entrepreneurs locaux.



Aujourd'hui, nous essayons de concilier l'entretien simplifié et le respect de l'écosystème. Nous avons par exemple réduit la fréquence des tontes et relevé la barre de coupe pour tondre moins ras : cela permet à l'herbe de mieux résister à la sécheresse. Car nous avons depuis longtemps supprimé l'arrosage des gazons : à chaque rénovation de parcelle, nous choisissons des semences de gazon plus résistantes à la sécheresse. Des moutons ont été introduits (les "Soay", très rustiques, qui demandent un minimum de soins) pour occuper les parties ordinairement fauchées.

Dans notre réflexion sur le jardin du Lude, nous nous sommes toujours dit que nous le faisons pour nous. Nous n'avons jamais eu l'intention d'en faire un jardin touristique. Je le dis de temps en temps à nos visiteurs : s'ils passent deux ou trois heures au maximum dans ce jardin, nous, nous y vivons à l'année, il faut donc que le jardin nous plaise en priorité. S'il nous convient et qu'il convient au lieu, le jardin devrait aussi convenir aux visiteurs et, en effet, le résultat est là. La première fois que j'ai vu des enfants jouer dans le petit labyrinthe, et leurs parents rester béats devant la splendide vue du parc agricole, j'ai su que le pari était gagné.

Par ailleurs, le jardin est un excellent axe d'animations, d'expositions, etc. La Fête des Jardiniers que nous organisons depuis maintenant vingt-trois ans est un formidable moteur pour nous aussi, pour rencontrer des gens, compléter nos collections botaniques, échanger avec des professionnels, etc. Cette fête est intéressante à plus d'un titre. Elle fait certes venir du monde mais elle permet aussi beaucoup d'échanges et de rencontres (Fig. 6).

Dans le cadre de cette fête, nous avons créé il y a seize ans avec l'Association des parcs et jardins du Maine un prix littéraire, le prix P.-J. Redouté, pour récompenser les meilleurs livres sur le jardin. Rencontrer des professionnels du jardin, des passionnés, des auteurs qui sont eux-mêmes jardiniers, artistes, experts ou historiens du jardin est extrêmement enrichissant pour une région ainsi que pour l'endroit où la rencontre se passe.

Les expositions au jardin forment un autre axe de développement, avec par exemple le land art et des installations qui suivent un thème que nous choisissons chaque année (Fig. 7).



Je vous ai parlé de l'évolution de notre jardin ; lorsque nous l'avons modifié, nous avons été assez critiqués et j'entendais des visiteurs, au début, dire qu'il n'y avait pas de fleurs, que ce n'était pas un jardin, etc. Nous avons donc fabriqué un tableau muni de petits vases, pour montrer les végétaux qui étaient en fleur dans le jardin à chaque saison, ce qui obligeait les gens à observer. Ce tableau nous a beaucoup aidés, j'en avais vu un semblable au bel arborétum de la Cédelle, dans la Creuse, et j'ai trouvé l'idée géniale car elle permet au public de se familiariser avec un autre type de jardin. Je reconnais que maintenant nous n'avons plus du tout de remarques de ce genre : je pense donc que le public a aussi évolué dans ses goûts et dans sa perception des jardins.

Pour conclure, plusieurs choses nous préoccupent aujourd'hui, en particulier la transmission. Nous avons connu le boom des jardins dans les années 1970 et 1980. Actuellement, nous connaissons de nombreux propriétaires qui ont envie de passer la main mais que le devenir de leur jardin inquiète. J'ai vu ce matin encore Mme Loubert, dont le mari a constitué une collection de roses botaniques exceptionnelle et qui s'inquiète de la transmission de cette collection.

Nous en sommes tous au même point. Dans la transmission, je pense qu'il y a deux critères importants. Il faut d'une part que la succession possible, les enfants, s'y intéressent, et d'autre part qu'il y ait suffisamment de personnes formées et compétentes pour l'entretenir. Ma grande inquiétude porte sur la formation des jardiniers - je ne parle pas de paysagistes - qui doivent pouvoir assurer un suivi et acquérir des connaissances dans les différentes tâches que nécessite un jardin aussi varié que le nôtre. Selon nous, il s'agit d'un enjeu crucial.

Mon vœu le plus cher est qu'il existe des écoles de formation adaptées à ces jardins qui sont assez nombreux en France pour mériter un enseignement spécifique. Pour aller dans ce sens avec nos moyens, notre dernière action a été d'établir un partenariat avec une école familiale rurale proche du Lude. Nous proposons aux élèves de venir régulièrement dans le jardin, tant pour se familiariser avec ce genre de lieux que pour nous aider dans différentes tâches aux différentes saisons, afin qu'ils prennent goût à ce jardin.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

M. Mathieu Fauvette, architecte paysagiste

Il y a maintenant quinze ans, une énorme tempête a frappé la France et a démolie un certain nombre de jardins historiques, notamment Versailles. Les visiteurs avaient été étonnés de voir à quel point un jardin tel que celui-ci pouvait être fragile. Vous avez reconstitué plusieurs structures dans votre jardin mais a priori, d'après ce que j'en vois - je ne connais pas encore le Lude -, les arbres qui sont présentés préexistaient à votre arrivée. Avez-vous commencé à penser à la fragilité du monde végétal ? Vous en avez parlé rapidement en disant que l'architecture était ce qui restait, mais cela peut aussi être la structure arborée. Vous avez parlé de la restructuration des terrasses le long du Loir en créant la topiaire. Vous avez dû entendre parler de la pyrale, vous savez donc que demain la moitié de vos buis peut être mangée. En restant sur la reconstitution et peut-être la simplification - ce que l'on peut très bien comprendre pour des raisons de coût -, vous risquez d'en arriver à un appauvrissement de la palette végétale et donc à une sensibilité extrême. Par conséquent, avez-vous pensé à enrichir la palette de vos arbres dans les boisements, à remplacer les plus vieux arbres par des arbres jeunes qui ne seront peut-être pas du meilleur effet au début mais qui vont permettre de pérenniser votre structure ? Concernant les haies faites sur la terrasse dont vous avez parlé, vous avez indiqué avoir mélangé les ifs et les buis. À Versailles, ils mettent trois ou quatre espèces dans leurs charmilles, ce qui est peut-être un exemple à suivre et à garder en mémoire pour la transmission.

Mme Barbara de Nicolaÿ

Je n'ai pas abordé tous les éléments faute de temps mais, en effet, nous avons subi une grosse tempête en 1990. Énormément d'arbres sont tombés, en particulier les plus beaux cèdres plantés en 1850. Nous avons d'abord beaucoup pleuré mais ensuite nous nous sommes réjouis parce que, finalement, cela nous a donné de la place et de l'air. Nous avons alors beaucoup planté, surtout des arbres qui sont encore jeunes et n'ont pas encore une taille importante. L'avenir est assuré de ce côté. En ce qui concerne les buis, nous les avons plantés quinze ans avant l'apparition de la pyrale et des champignons ravageurs... Sur le plan phytosanitaire - puisque l'on nous interdira bientôt les herbicides -, honnêtement je n'ai pas encore trouvé de solution qui nous permette de rester dans notre budget. Nous ne pouvons pas nous permettre, à l'heure actuelle, d'engager une ou deux personnes de plus pour faire le travail de désherbage mécaniquement. Je suis d'accord avec vous, je n'ai pas encore de solution. Je compte donc beaucoup sur M. Pineau et les Pépinières Minier pour nous trouver des végétaux permettant de remplacer les buis dans un avenir proche, ainsi que des solutions pour traiter les jardins réguliers !

Un participant

J'avais une question à vous poser en rapport avec la présentation que nous avons eue ce matin concernant les recherches faites à partir du cadastre, le référencement des jardins et des différents styles qui existent. Je trouve votre témoignage intéressant car vous parlez de votre jardin comme de votre œuvre ou de votre entreprise. Ce matin, je me demandais comment, finalement, on vit tous ces styles de jardin quand on est propriétaire, comment on les lit au quotidien. Je me posais cette question parce que, quand on n'a pas la culture de l'histoire des jardins et de la plante, on peut très bien regarder un jardin, le trouver beau, mais ne pas en profiter. Quand on visite un château, par exemple, beaucoup de gens sont attirés par les cuisines parce qu'elles leur parlent. Comment, au quotidien, quelqu'un qui vit dans un endroit aussi vaste lit-il son espace, en profite-t-il et en fait-il quelque chose ?

Mme Barbara de Nicolaÿ

J'ai envie de vous répondre sur le public. Il est vrai qu'il faut beaucoup de pédagogie, expliquer par des plans, un dépliant, etc., comme lorsque vous allez visiter une exposition de peinture contemporaine et que vous ne comprenez pas tout, tout de suite. Le dernier exemple est la visite que j'ai faite avec les élèves de seconde d'une école familiale rurale. J'ai senti qu'ils étaient intéressés par la terrasse, l'éperon, la roseraie, alors que les jardins bas au bord du Loir ne les ont pas du tout touchés. Nous sommes ensuite arrivés au jardin de la Source, qui est un jardin intime assez fleuri, avec des buissons, des parterres de vivaces, etc., et là j'ai tout de suite réalisé que la classe s'éveillait, les questions fusaient et les élèves se sentaient bien. J'ai alors compris que cette jeune génération se reconnaît dans ce type de jardin qui lui parle davantage, ce qui signifie que nous aurons besoin de plus de pédagogie pour faire comprendre le reste, comme les grandes structures historiques et les jardins réguliers. Cela dit, pour clore la réponse à votre question, au quotidien nous supportons très bien le Lude. Une maison comme celle-là, disproportionnée, on finit par la mettre à sa taille et on y vit très bien, sauf... quand il y a parfois trop de travail !

Un participant

Je profite de votre dernière remarque : combien de personnes travaillent avec vous sur ce site ?

Mme Barbara de Nicolaÿ

En 1981, il y avait cinq jardiniers. Aujourd'hui, il y en a deux, sans compter l'intervention saisonnière d'un atelier protégé. Ce sont des handicapés qui viennent en nombre et avec lesquels nous avons signé un contrat correspondant environ à un mi-temps. C'est une formule formidable parce qu'ils font un travail de qualité, en temps et en heure puisqu'il s'agit d'un contrat, comme on pourrait le faire avec l'intervention d'une entreprise extérieure.

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Hôtel de Région
1, rue de la Loire
44966 Nantes cedex 9
Tél : 02 28 20 50 00
www.paysdelaloire.fr

www.patrimoine.paysdelaloire.fr

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE